

Zeitschrift:	Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde
Herausgeber:	Historische und Antiquarische Gesellschaft zu Basel
Band:	26 (1927)
Artikel:	A travers les manuscrits de Bâle : notices et extraits des plus anciens manuscrits latins
Autor:	Morin, Germain
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-113865

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A travers les manuscrits de Bâle.

Notices et Extraits des plus anciens manuscrits latins
par
Germain Morin.

PRÉFACE.

C'est durant la grande Guerre, en janvier 1917, que, pour la première fois, la pensée me vint d'entreprendre le catalogue des manuscrits latins les plus anciens de la Bibliothèque de Bâle. Mais le bibliothécaire d'alors, M. Bernoulli, n'agrémenta pas le projet, quoique j'eusse proposé de faire le travail à mes frais. Sept ans plus tard, dans l'été de 1923, de nouvelles instances auprès du bibliothécaire actuel, M. le Prof. G. Binz, eurent un meilleur succès, grâce à l'intervention de M. le Prof. Edouard Riggénbach et à l'appui bienveillant de M. le Prof. Wackernagel près du conseil d'administration: d'un avis unanime, celui-ci se prononça en faveur du projet, et un fonds spécial fut destiné à en rendre possible la réalisation.

Mon vif désir eût été de me borner, comme je l'avais fait à Zurich, à une description succincte, mais suffisante, de tous les manuscrits latins offrant de l'intérêt à un point de vue quelconque. On exigea de moi, au contraire, un catalogue aussi détaillé que possible, d'après le modèle du tome I^{er} du Catalogue déjà publié par M. Binz, et cela, seulement pour les manuscrits du fonds désigné par la lettre B, manuscrits généralement anciens, et, à peu d'exceptions près, sur parchemin.

Or, l'idée me vint, au commencement de cette année 1927, de rédiger un bref compte-rendu de ce que j'avais relevé de plus intéressant dans les manuscrits par moi examinés: cela suppléerait, pour un temps, à l'absence de catalogue imprimé. Je fis part de mon plan à M. le Prof. Riggénbach, et, cette fois encore, ce fut cet homme éminent et si

bon qui, comme par enchantement, réussit à lever toutes les difficultés: non seulement il s'entremit pour moi auprès du Prof. Binz pour obtenir son consentement, auprès de M. Fritz Vischer pour m'assurer l'hospitalité de la *Basler Zeitschrift*, mais il n'hésita point à prendre à sa charge les frais de déplacement et de séjour que nécessita ce nouveau travail. De sorte que c'est à lui que le public sera redevable de tout le profit qu'il pourra tirer de cet espèce de catalogue en raccourci.

Voici, en quelques mots, ce qu'on y trouvera. Après la signature ou cote actuelle de chaque manuscrit, l'indication de son âge et de sa provenance (couvent des Dominicains, Chartreuse du Petit-Bâle, Franciscains, Musée Remi Faesch, etc.). Puis, signalément, avec *Incipit*, de chacune des pièces ou particularités inédites, intéressantes à divers titres. Cette description sommaire porte sur cent-dix manuscrits environ. Les pièces inédites de peu d'étendue sont données en Appendice. Une table des noms propres, des matières les plus importantes, et aussi des *Incipit* d'inédits, contribuera à rendre plus utile ce modeste travail. Qu'il soit mon adieu et mon tribut de gratitude à cette belle et noble cité de Bâle, dont le séjour me fut si doux, si secourable, après les épreuves des années terribles 1914—1922!

Bâle, Mai 1927.

G. MORIN.

Post-scriptum. Munich, 4 octobre 1927. Je reçois à l'instant la triste nouvelle de la mort du Prof. Rigggenbach: ces pages, que je me faisais fête de lui offrir bientôt, ne seront donc qu'un suprême hommage à la mémoire de l'illustre maître qui a tant fait pour l'honneur de sa ville et de son université.

B. I. 6.

Chartreuse X^e siècle. Fragments de trois volumes d'une bible provenant de Strasbourg: description dans S. Berger, *Hist. de la Vulgate*, p. 376. Le texte est accompagné de variantes et de corrections marginales, parfois très intéressantes, utilisées par Wordsworth et par Berger lui-même d'une façon trop superficielle. Le manuscrit mériterait une étude détaillée et approfondie. Je me suis parfois demandé s'il ne proviendrait pas de la bibliothèque de l'évêque de Strasbourg, Erkanbald: de même que le *Basileen*. B. IV. 12, qui porte encore la dédicace métrique de ce prélat, il avait d'abord appartenu à la chartreuse de Strasbourg, avant de passer à celle de Bâle.

B. I. 11.

Chartreuse, XV^e s. Missel de l'église de Bâle. Fêtes caractéristiques: 28 janv., Karoli imperatoris; 21 févr. Germani abb. et mart.; 2 mai, Walperti conf.; 19 juin (rouge), Veneratio sacri Sanguinis; 21 juin, Albani et Genesii martyrum; 13 juill. (rouge), Heinrici Imperatoris; 6 août, Benedictio uvarum et panis; 1 sept., Verenae virginis; 9 sept., Kunegundis Imperatricis; 11 oct. (rouge), Dedicatio ecclesiae Basiliensis; 12 oct., Allatio capitis sancti Panthali primi epi. Basiliensis et mart.; 3 nov., Pirminii epi.; 12 nov., Ymerii conf.; 21 nov., Columbani abb.; 20 dec., Ursicini conf.

B. II. 5.

Provenance inconnue: de l'école de Saint-Gall, semble-t-il, et du commencement du XI^e siècle. Contient les Epitres paulines avec glose, les *Collectanea* de Sedulius Scottus sur les mêmes, etc. Non mentionné par S. Hellmann dans son *Sedulius Scottus* (München 1906), p. 191 sq. La glose m'a paru d'une certaine importance pour établir la part de Walafrid Strabon dans la rédaction de la *Glossa ordinaria*.

B. II. 9.

1. (foll. 1–149^v) vers 1200. Dominicains. Commentaire sur les Psaumes faussement édité sous le nom d'Haimon: Migne

P. L. 116, 193—714. En réalité, l'auteur est un partisan déclaré du pape Grégoire VII, de la fin du XI^e siècle. Cf. A. Hauck, Kirchengesch. Deutschlands II, p. 597 suiv. note; III, p. 866; III³, p. 1044; Ed. Riggenbach, Historische Studien zum Hebräerbrief (Forschungen z. Gesch. d. NT Kanons, von Zahn VIII. 1) p. 104 suiv. La Bibliothèque centrale de Zurich possède un autre manuscrit du même ouvrage, écrit vers l'an 1100 par un prêtre nommé Rudolf (Ms. Rh. XXVI).

B. II. 11.

Evangiles en belle minuscule carolingienne du IX^e siècle : description dans S. Berger *op. cit.* p. 376 et 253 suiv. On conserve dans le volume une lettre de Léopold Delisle, attestant qu'à son avis le Ms. appartient encore sûrement à la fameuse école de Tours, quoique ce ne soit pas précisément l'un de ses meilleurs produits. Le *Capitulare Evangeliorum*, pour autant que j'ai pu m'en rendre compte, ne contient aucune particularité locale, sauf celle-ci: « Die IIII mensis iunii natalis sancti Vitalis ». Provenance incertaine : un des manuscrits donnés à la chartreuse du Petit-Bâle par le doyen de Rheinfelden, Antoine Rütschmann, dans la première moitié du XV^e siècle.

B. II. 18.

Chartreuse. XIII^e s. comm. Hugues de Saint-Victor : second livre *De sacramentis*. Manuscrit d'origine française ; le texte diffère assez de celui qui est reproduit dans Migne P. L. 176, 363—618. Il ne s'agit pas ici de la Somme des Sentences, comme semble le supposer Marcel Chossat dans son livre récent « La Somme des Sentences, œuvre de Hugues de Mortagne » (Louvain 1923), p. 34, note 3.

B. II. 20.

Dominicains : fin XIII^e s. Hugues de Saint-Cher : Commentaire sur les quatre livres des Sentences. L'ouvrage est encore inédit : d'après une communication du bénéficiaire Dr. F. Brommer, il en existe d'autres mss. à Bruxelles et à Leipzig. Incip. « Iuxta sanctorum traditionem quaedam quae unum sunt...»

B. II. 21.

Dominicains: commencement du XIV^e s. Pierre de la Palud, O. P. Sur le 1^{er} livre des Sentences. Ecrit de la main du dominicain gênois Pierre Falacha, écrivain lui-même. Ouvrage inédit, de même que le Commentaire sur le 2^e livre, contenu dans le ms. B. II. 22; celui sur le 4^e livre, au contraire (B. II. 23), a été publié à plusieurs reprises.

B. II. 24.

XIV^e s. Dominicains. A la suite du traité de Pierre de la Palud *De potestate ecclesiastica*, vient (foll. 49^r—133^v) un traité anonyme dont l'auteur prend la défense de la fameuse bulle «Quia vir reprobis» du pape Jean XXII contre le franciscain Michel de Cesena. Incip. «Veneranda doctoris gencium et magistri b. Pauli irrefragabili auctoritate...» Les spécialistes que j'ai interrogés à ce sujet, notamment le P. Liv. Olinger O. F. M., sont d'avis que cette pièce est tout à fait inconnue.

B. III. 1.

XIV^e s. Dominicains. D'après la table en tête du manuscrit, le premier cahier — arraché, semble-t-il, dès le cours du XV^e siècle — contenait une série d'opuscules contre les Juifs, entre autres un *Tractatus Paschalis de Roma* qui se trouve également dans les mss. Vatic. 4265, fol. 187 et 10068, fol. 151: cf. Migne P. Gr. 89, col. 1233 C—1235 C. Dans la partie conservée du ms. de Bâle, fol. 104^{rb}—104^{vb}, on lit un petit traité intitulé: *Quid sentiant doctores de praevaricatione regis Salomonis*. Il se peut que ce soit là le petit écrit dont parle Philippe de Harveng dans sa *Responsio de damnatione Salomonis*, Migne P. L. 203, 644 A: «Inveni q. quaedam foliola», etc. Incip. «Quid s. Augustinus doctor egregius senserit...»

B. III. 2.

Chartreuse de Bâle. Homéliaire du IX^e/X^e siècle, don de Pierre de Thrilia, archidiacre de Lodève. Comme feuillet de garde, un diplôme de l'abbé bénédictin de Beinwil (communauté transférée depuis à Mariastein), Jean I^{er} von Oetingen (1437).

B. III. 3.

IX^e s. Chartreux, don du doyen Ant. Rütschmann. Le beau manuscrit carolingien des *Tractatus in Johannem* de s. Augustin qui m'a fourni le sermon inédit sur le Ps. 93, prononcé à Carthage dans la «basilica Maiorum», et publié dans la *Revue Bénéd.* XXXV (1923), p. 187—192.

B. III. 6.

XIV^e s. Dominicains. La *Thomasina*, ou abrégé du commentaire de s. Thomas d'Aquin sur les Sentences (les quatre livres, pas le IV^e seulement), ouvrage inédit, donné parfois à tort comme l'œuvre du dominicain Thomasinus de Ferrare: cf. Quétif-Echard, *Scriptor. ord. Praedic.*, I, 700. L'auteur véritable est le dominicain Guillaume Petri de Godino, plus tard cardinal.

B. III. 8.

XIV^e s. Dominicains. S. Thomas d'Aquin: *Questiones disputatae et Quodlibetales*. Ces dernières sont au nombre de onze, et leur ordre diffère de celui des éditions. Le manuscrit a été utilisé par le P. Clément Suermondt O. P. pour l'édition critique des œuvres de S. Thomas.

B. III. 13.

XIV^e s. comm. Dominicains. Jean de Paris O. P., surnommé «Qui dort» († 1306): Sur les livres des Sentences. Ouvrages inédits d'un théologien célèbre en son temps. Ce Commentaire est précédé d'un autre traité également inédit, et sûrement authentique, du même Jean Quidort: «*Questiones sumptae de correctorio corruptorii fratri Thomae Aquinatis.*» Cf. M. Grabmann, *Studien zu Johannes Quidort von Paris* (Sitzb. der bayer. Akad. Jahrg. 1922, 3. Abhandl.).

B. III. 14.

XIII^e s. fin. Dominicains. Abrégé de la Légende dorée de Jacques de Voragine (Varazzo), avec la préface *Cum plurimi sacerdotes sanctorum passiones*: Cf. Quétif-Echard I, 456. Divers traits m'ont paru indiquer Auxerre, comme lieu d'origine de cette rédaction.

B. III. 15.

XV^e s. Dominicains. Série d'opuscules du dominicain Jean Nider, qui fut, en 1431, prieur du convent de Bâle: cinq de ces traités sont encore inédits, à savoir:

1. *De sæcularium religionibus*: «*Crebro interrogatus a popularibus . . .*» (fol. 1^{ra}—22^{rb}).

2. *De paupertate perfecta sæcularium*: «*Quamvis extra religiosorum . . .*» (fol. 22^{va}—54^{rb}).

3. *De vigore consuetudinis et dispensatione canonica*: «*Peragrande varia loca . . .*» (fol. 54^{va}—74^{rb}). D'après le colophon de ce traité, Jean Nider serait mort le 14 août 1438, tandis que son épitaphe à Colmar porte «*an den Iden des Augsts*» (13 août).

4. *De vera et falsa nobilitate*: «*Quoniam in multis sæcularium . . .*» (fol. 74^{va}—80^{vb}). Autre exemplaire A. X. 131²⁰.

5. *De abstinentia esus carnium*: «*Bonum est non manducare carnem . . .*» (fol. 249^{ra}—264^{vb}).

Cf. K. Schieler, *Magister Johannes Nider* (Mainz 1885).

B. III. 20.

XIII^e/XIV^e s. Dominicains (la prétendue date 6465=1267 de l'ère chrétienne, ne se rapporte pas à la transcription du volume). Manuscrit important, unique dans certains cas, d'ouvrages encore inédits d'exégètes dominicains du XIII^e siècle: Jean de Varsy, Guillaume d'Altona, etc.

Dans la reliure, diplôme de la fin du XIII^e siècle, moitié latin, moitié allemand, de «*Hiltwinus, magister domus Sancti Spiritus in Steffesfelt, Argentin. dioec.*» Il s'agit de la maison des Hospitaliers de Stefansfelden en Alsace, dont Hiltwin était, en 1276, le second maître ou commandeur: cf. *Nouvelles œuvres inédites de Grandidier*, t. IV (Colmar 1899), p. 140.

B. III. 22.

XIV^e s. Dominicains. Une dizaine de traités, pour la plupart inédits, de l'éminent théologien Hervé de Nédellec, général des Frères-Prêcheurs.

B. III. 24.

XV^e s. Dominicains. Au milieu d'opuscules de Jean Gerson (foll. 126^v—137^v), un traité assez important *De vitiis*

ministrorum ecclesiae. Incip. « Cum hesterno die sacrorum eloquiorum codicem . . . » Inédit?

Même manuscrit, fol. 141^r—247^v, ouvrage considérable de Jean de Palomar, *De communione sub utraque specie*; semble composé à l'aide des discours prononcés par lui au concile de Bâle.

Même volume, foll. 248—271 (XIII^e siècle), le traité bien connu d'Innocent III sur la Messe, mais avec le texte officiel du texte du canon, très maltraité dans l'édition qu'a reproduite Migne: je le donnerai ci-après en appendice.

B. III. 27.

XV^e siècle. Papier. Petit volume assez épais, contenant un grand nombre de pièces qui semblent provenir d'un couvent de Croisiers du diocèse de Liège (Huy?), par exemple:

Opusc. 3: une *Regula inclusorum*, rédigée par les abbés de l'ordre de Citeaux. « Prologus. Deus misit filium suum . . . Incipit regula. Omnis inclusus est mundo crucifixus . . . »

Opusc. 4: Lettre de l'évêque de Liège, Jean VIII de Heinsberg, du 21 mai 1433, ratifiant un bref du pape Eugène IV pour les Croisiers de Huy, daté du 24 mars 1431.

Opusc. 5: Le *Cordiale*, ou *Quatuor novissima*, attribué successivement à Gérard Groot, à Paul Wann de Passau, à Gérard de Vliederhoven, et qui semble être en réalité l'œuvre du chartreux d'Utrecht Jean de Vliederhoven: cf. A. Hauck, *Realencykl.*³, III, 504. Autres exemplaires à Bâle: ms. B. X. 30. A. VIII 8⁷, A. X. 139¹⁸.

Opusc. 9 (fol. 72—73): *Propositum et exercicia huius domus*. Quelque chose de très primitif en fait de règle, et qui fait songer aux débuts des Frères de la vie commune. J'ignore si la pièce est connue. Incip. « De mane hora 3^a surgere, et tunc quilibet legat cum socio suo matutinas . . . »

Opusc. 15. Cinq proses avec musique, dont deux attribuées par Pohl à Thomas a Kempis; l'une d'elles *Noël Noël triplicando Noël* (fol. 107^r) a été l'objet d'une étude de la part de Dom O. Rousseau dans la «Rev. liturgique et monastique» de Maredsous en 1925.

Opusc. 19. Bulle d'Eugène IV pour les Croisiers de Huy (3 mars 1431).

B. IV. 4.

XIV^e s. Dominicains. Manuscrit important, contenant des traités (*Quodlibeta*) encore inédits des deux grands théologiens anglais Nicolas Trivet et Thomas de Sutton; cf. Fr. Ehrle: Thomas de Sutton, sein Leben, seine Quolibet und seine Quaestiones disputatae (Festschrift Gg. von Hertling, Kempten 1913); Kardinal Fr. Ehrle: Nikolaus Trivet, sein Leben, seine Quolibet und Quaestiones ordinariae (Festgabe Clemens Baeumker, Münster i. W. 1923). Dans ces deux mémoires, l'éminent auteur a fait usage du ms. de Bâle. Pareillement P. Glorieux, dans La littérature quodlibétique de 1260 à 1320 (Le Saulchoir-Kain, 1925).

B. IV. 5.

XIII/XIV^e s. Dominicains. La *Summa virtutum* de Guillaume Péroult. Dans la reliure, un *vidimus* (1434) d'un acte de 1360, concernant l'église paroissiale de Saint-Marcel, à „Telsperg“ (Délémont), diocèse de Bâle.

Dans cette même reliure, un nouveau fragment, jusqu'ici inconnu, de la traduction allemande des Psaumes par Notker Labeo (XI^e s.); il remplit exactement la lacune entre les deux fragments sur les Psaumes 137 et 140 publiés en 1835 par W. Wackernagel, d'après les feuillets conservés aujourd'hui dans Fragm. I. Bl. 19—21, que l'éditeur avait pris à tort pour l'autographe même de Notker. Ces fragments et ceux que j'ai retrouvés dans le cod. B. IV. 5 ont fait évidemment partie d'un même manuscrit. A la demande du bibliothécaire Prof. Binz, j'ai abandonné le soin de publier ces derniers à un spécialiste bâlois, Prof. Wilh. Bruckner. Je n'en avais plus entendu parler depuis, lorsque, lors de mon séjour à Bâle en 1927, j'ai appris qu'ils avaient en effet été publiés sous le titre: *Neue Basler Bruchstücke von Notkers Psalmenübersetzung* („Beiträge z. Gesch. d. deutschen Sprache und Literatur“ von Ed. Sievers. 50. Bd. 1. Heft. Okt. 1926, p. 111—132).

B. IV. 10.

Chartreuse. XIII/XIV^e s. Contient une recension plus longue, et assez différente de toutes les autres, de la *Somme*

théologique de Guillaume d'Auxerre, l'un des ouvrages les plus célèbres de la Scolastique à ses débuts. Le Prof. Franz Pelster S. J. a examiné ce manuscrit en juillet 1923, et y a laissé une note destinée à en faire remarquer l'importance. L'ouvrage commence sans titre: „*Fides est substantia rerum...* *Sicut enim naturali dilectione diligitur deus...*“

B. IV. 12.

X^e s. Chartreuse. Les trois livres des Sentences d'Isidore de Séville, al. *De summo bono*, exemplaire provenant de la Chartreuse de Strasbourg, mais qui avait appartenu primitivement à la Cathédrale de cette ville, comme en témoigne la dédicace suivante, en tête du volume:

Erkanbald praesul sanctae dat dona mariae.

C'est donc là un débris de la précieuse collection formée par ce grand évêque (965—991), et dont quelques autres épaves ont été signalées à Berne, à Florence, et à la Faculté de théologie protestante de Strasbourg.

B. IV. 13.

Dominicains. XIV^e s. Questions sur les deux premiers livres des Sentences, et fragments relatifs au 3^e. Encore un *unicum*, semble-t-il. Une main du XV^e siècle attribue l'ouvrage à un certain Albert. Pelster, après avoir songé comme auteur au dominicain d'Oxford Thomas de Sutton (XIV^e s.), a fini par le donner à Guillaume Macklesfield, sur la foi d'un ms. de Bologne (Archiginnasio), qui en contient des extraits sous le nom de *Guilelmus Anglicus*. Il s'en trouve également quelques extraits dans un manuscrit de la cathédrale de Worcester.

B. IV. 14.

XIV^e s. comm. Dominicains. En tête, le principal et meilleur manuscrit de la *Postilla in Job* d'Albert le Grand, éditée pour la première fois par Melchior Weiβ, Freiburg i. B. 1904.

B. IV. 17.

Dominicains. XIII/XIV^e s. Contient l'ouvrage authentique, quoique encore inédit, d'Albert le Grand: *Quaestiones sur le De divinis nominibus* du Pseudo-Denis. Incip. „*Ad-*

mirabile est nomen tuum... In verbis istis tria possunt...“ Cf. Quétif-Echard I, 179. Le ms. de Bâle a été examiné en janvier 1913 par le P. Ros. Janssen, dominicain du couvent de Düsseldorf.

B. IV. 23.

XIII/XIV^e s. Dominicains. Parmi les traités de s. Augustin, un exemplaire des *Flores s. Augustini*, opuscule répandu dès le XI^e/XII^e siècle dans la région de Constance et de Saint-Gall, mais que les Mauristes semblent n'avoir pas connu. Cf. P. Lehmann, Mittelalt. Bibliotheks-kataloge 145²², 218¹³, 345⁴¹, 342¹³. Autres exemplaires à Bâle: B. VI. 1, B. VII. 2 et B. IX. 33. Je donnerai dans l'Appendice la préface et les *capitula*.

B. IV. 27.

Dominicains, année 1394, de la main de Jean de Castuna, O. P. du couvent de Friesach. Volumineux recueil de «Sermones de mortuis», en latin, par le Dominicain florentin, Jacques Passavanti († 1357). Ce religieux est célèbre par son *Specchio di vera penitenza*, dont il existe plusieurs éditions; mais je ne trouve nulle part mentionnés ces sermons sur les morts en langue latine. Incip. «Notandum quod in principio huius operis intencio fuit sermones ad predicandum de mortuis compilare». Foule de citations d'auteurs profanes, avec références exactes à la marge.

B. IV. 28.

XVI^e s. comm. Chartreux.¹ La pièce 8 (fol. 57^r—80^r) est une chronique des Prieurs de la Grande-Chartreuse; le texte diffère notablement de celui qu'a publié Martène, *Ampliss. coll. VI*, 151—209, et continue un siècle plus loin, jusqu'à François de Puteo, élu le 4 sept. 1503. Un exemplaire semblable à Wolfenbüttel, Theol. 87, 5, 4^o (3939).

B. V. 3.

XIV^e s. Dominicains. Nicolas de Lyre: Postilles sur divers livres historiques de l'Ancien Testament. J'ai remarqué, dans cet exemplaire, fol. 69^r, à la fin du Commentaire sur Esdras, un colophon assez intéressant, non repro-

duit dans les éditions, peut-être à cause de la façon dont l'auteur y accentue la distinction entre livres canoniques et non canoniques. Il est conçu en ces termes:

Ego igitur gracias ago Deo, qui dedit michi graciam scribendi secundum modulum ingenii mei super omnes in biblia contentos: primo super illos qui sunt de canone, incipiendo a Genesi et percurrendo usque ad finem Apocalipsis, excepto fine Ezechielis, cuius exposicionem ex causa retardavi. Postea vero super illos qui non sunt de canone, incipiendo a libro Thobie et terminando in libro qui dicitur secundus Esdre: ut sic per hanc distincionem librorum et ordinacionem appareat simplicibus, qui libri sunt canonici, et qui non, et qui maioris auctoritatis, et qui minoris. Et quoniam probabiliter timeo in pluribus defecisse, cum propter magnitudinem operis, cum propter sciencie mee parvitudinem, ideo de defectibus veniam postulo, et de aliis ad laudandum deum mecum legentes invito, deprecans humiliter et devote, ut apud deum me velint suis oracionibus adiuvare. Actum Parisius anno domini. M⁰. CCC⁰. XXX⁰, XIII⁰. kalendas aprilis.

B. V. 13—14.

Chartreuse. IX^e/X^e s. Très bel exemplaire des Conférences de Cassien. Sur le fol. 31 du premier volume, on a transcrit vers l'an 1100 la lettre des moines du Mont-Cassin en réponse à la consultation des moines «teutons» au sujet des usages de Cluny, lettre publiée dans les *Vetera Analecta* IV, 462 (2^e éd. p. 154) par Mabillon, qui l'avait trouvée «in operculo cuiusdam codicis publicae bibliothecae Basileensis». S'agirait-il ici de ce ms. B. V. 13? La chose me paraît probable. Quoique le feuillet 31 se trouve actuellement compris dans le corps du volume, il a pu jadis former un feuillet de garde à la fin, car les cahiers ont été disloqués par le relieur: les foll. 32—97 constituaient primitivement les cahiers I—VIII, comme en témoigne ce qui reste des anciennes signatures.

B. V. 15.

Cordeliers. XV^e s. «Liber de auctoritate episcoporum in concilio generali» de Jean de Ségovie. Les partisans du gallicanisme s'intéressèrent particulièrement à cet ouvrage: à la demande du chancelier d'Aguesseau, J. C. Iselin, de

Bâle, en 1721, en fit faire une copie, destinée à la Bibliothèque du Roi. Le fait est consigné à la marge supérieure du fol. 1^r. Ça et là, nombreuses corrections et suggestions, de la main du même Iselin.

B. V. 16.

IX^e s. comm. Acheté pour la Chartreuse en 1440. «*Incipiunt omeliae sancti Hieronimi de diversis lectionibus evangelistarum.*» En réalité, ce sont les curieux sermons attribués ailleurs à un évêque du nom d'Epiphanius, du V^e/VI^e siècle: j'en ai parlé longuement, en 1907, dans la *Revue Bénéd.* XXIV, p. 336—359. L'intérêt de cet exemplaire consiste en ce qu'il contient seulement les 45 homélies, à l'exclusion des 17 premiers chapitres qui figurent dans le recueil «l'évêque Jean» en tête des autres manuscrits. Malheureusement, le texte même des homélies semble avoir été ici retouché à l'époque carolingienne: on en a supprimé les passages les plus choquants, et modifié les titres, en vue d'adapter les différentes pièces à l'usage liturgique de Rome.

B. V. 17.

XIV^e s. Dominicains. *L'Hortus animae*, ou recueil d'exemples, du frère-prêcheur Hartung de Herwersleyben (aujourd'hui Herbsleben, Bez. Gotha), Auteur et ouvrage ne sont connus que par ce seul manuscrit. D'après la préface, Hartung, d'abord religieux «in conventu rensi» (*Trevirensi?* Gratté et changé en *p . . . fensi*), commença sa compilation, très peu originale, en la 33^e année de sa vie, et la termina à l'âge de 74 ans. Il la partagea en dix parties, désignées chacune par une des lettres de l'alphabet. Ses sources les plus récentes étant de la fin du XIII^e siècle, et le manuscrit lui-même du XIV^e, il est aisé de déterminer, au moins approximativement, l'époque à laquelle il a vécu. Le premier prologue commence: «Surge aquilo, et veni austera . . . Ego frater inutilis et minimus . . . »

B. V. 19 (et F. V. 25).

XII^e s. fin. Dominicains. L'Harmonie des Evangiles du prémontré Zacharie de Chrysopolis (Besançon). Un coup

d'œil jeté sur ce manuscrit, ou sur un autre, encore meilleur, du même ouvrage, le *Basileen*. F. V. 25 (XII^e s.), permet d'éliminer un personnage imaginaire, dont il est question dans la notice que l'*Histoire littér. de la France* (XII, 484) consacre à l'ouvrage de Zacharie: «L'auteur y parle d'un écrivain de son temps qui ne nous est point connu d'ailleurs: il se nommait *Enipius*. C'était un homme, suivant Zacharie, qui avait beaucoup lu, qui possédait une nombreuse bibliothèque, et qui avait fait sur l'Evangile une exposition tirée presque entièrement de s. Augustin.» Tout cela, à propos du passage de la préface de Zacharie qui se lit dans la *Max. bibl. vet. Patrum* t. 19 (Lugduni 1677), p. 738 H, reproduit dans Migne P. L. 186, 30 A: «*Enipius ex dictis Augustini ex decalogi expositione.*» Or, dans le ms. de Bâle B. V. 19, on lit, non *Enipius*, mais *Euipius*, et dans le F. V. 25, fol. 9^{vb}, plus correctement encore: «*Eugipius ex dictis Aug. in decalogi expositione.*» La correction, du reste, s'indiquait d'elle-même à tout lecteur quelque peu avisé.

B. V. 24.

Vers l'an 1200. Dominicains. Sermons, jusqu'ici inédits, du dominicain Guy d'Evreux (*Ebroicensis*, pas *Praemonstratensis*!) Incip. «Notandum in principio huius operis quod non est pertimescendum . . .» Le ms. concorde avec celui qui est signalé dans Quétif-Echard I, 421.

B. V. 25.

XIV^e s. Dominicains. Landenulfus Carraccioli, franciscain, mort archevêque d'Amalfi en 1351: Commentaire sur le quatrième livre des Sentences. Les manuscrits de cet ouvrage doivent être fort rares, et le commentaire sur le 2^e livre a seul été publié. Foll. 106—169, autre commentaire littéral sur les Sentences, très probablement d'Hannibal de Hannibaldis, dominicain du XIII^e s. (Pelster). Incip. «*Huic operi magister premittit prohemium.*»

B. V. 26.

XIV^e s. Dominicains. A appartenu à Ulrich Théobaldi de Bâle, qui, en qualité de provincial, contribua grandement à la

réforme de l'Ordre en Allemagne. Précisément, on trouve à l'intérieur de la couverture diverses notes intéressantes pour l'histoire des dominicains allemands à cette époque: nominations de lecteurs, règlements relatifs aux étudiants des Universités, etc. Voir l'Appendice.

La pièce 3^e de ce recueil est un exemplaire des *Règles théologiques* d'Alain de Lille; le texte diffère assez de celui qui est reproduit dans Migne P. L. 219, 621—68⁴, et comporte à la fin neuf Règles de plus.

B. V. 30.

XIV^e s. Dominicains. Les *Quaestiones in I^{um} Sententiarum* de Crafthorn, un théologien d'Oxford O. P. dont on ne savait rien jusqu'à présent. Incip. «Utrum noticia evidens articulorum fidei...» Franz Pelster remarque que ce ms. fournit l'unique exemple à lui connu de pagination ancienne remplaçant le système antérieur de numérotter les feuillets.

B. V. 32.

XIV^e s. Chartreuse. La pièce 4, fol. 75^v, est la circulaire des moniales d'Helfta au sujet du meurtre de leur prévôt Henri, datée du dimanche *Salus populi* 1367, et publiée dans la *Rev. Bén.* t. 37 (1925), p. 100—102.

B. V. 33.

Dominicains. Fol. 29 recto et verso, série de propositions formulées par un certain nombre de docteurs allemands, au Reichstag de Nuremberg 1422, pour venir à bout du schisme de Bohême, et présentées spécialement au margrave Frédéric de Brandebourg, burgrave de Nuremberg.

B. V. 34.

XIV^e s. Dominicains. J'ai remarqué sur la couverture ce proverbe: *Qui loquitur quod vult, quod non vult saepius audit.*

B. VI. 2.

XIV^e s. Dominicains. Dans la reliure, diplôme de l'évêque de Strasbourg, Berthold II, daté de Saverne 23 août 1335.

B. VI. 6.

XIV^e s. Dominicains. Comme feuillet de garde, diplôme allemand : Chremnitz, vers l'an 1400.

B. VI. 15.

XIV^e s. Dominicains. Au commencement, recueil de *Sermones de sanctis*, attribués de main postérieure, et aussi par Hänel, au franciscain flamand Henri de Erp († 1478); l'auteur doit être quelque frère-prêcheur allemand du XIV^e siècle. Commence à la Saint-André : « Rabbi, ubi habitas?.. Duo tanguntur, discipulorum affectuosa interrogatio ...»

B. VI. 17^a.

XII^e s. Dominicains. Commentaire anonyme sur s. Matthieu, commençant *Evangelium graece, latine bonum nuntium interpretatur*, c'est-à-dire celui que C. Oudin (II, 938) attribue à Anselme de Laon. Il n'existe pas sous cette forme dans la Patrologie latine de Migne t. 162, col. 1227 sqq., mais il comprend, fol. 3—148^v, tout le texte de Migne, c'est-à-dire le commentaire que Wilmart (Bullet. de littér. ecclés. de Toulouse, 1922, p. 256) croit être sûrement l'œuvre de Geoffroi Babion.

B. VII. 2.

XIV^e s. Chartreuse. A la fin, fol. 98 recto et verso, Sermon en vieux français sur les devoirs du chrétien. Commence ; « [K]i en conisance de son creator et en bone vie wilt profiter, il doit premierement travelher de toute se tencion et de toute se force a conoistre se vie ...»

B. VII. 4.

XIV^e s. Provenance inconnue. Fol. 140^v, *Sompniale quod revelatum est Esdre*. Signification des songes, pour chaque nuit du mois lunaire. Apocryphe assez curieux.

B. VII. 6.

XII^e s. Dominicains. Courtes homélies sur les Evangiles, compilées dès l'époque carolingienne, semble-t-il, d'après des sources patristiques. Un document milanais a dû servir de modèle, car nous trouvons ici un dimanche *De*

Lazaro, une série de dimanches *Post dedicationem ecclesiae*, etc., le tout un peu en désordre, et disposé tant bien que mal dans le cadre du cycle romain. Pas de Toussaint encore, ni de Quatre-Temps; les deux évangiles qu'on lit actuellement au mercredi et au vendredi des Quatre-Temps de décembre sont rejetés à la fin du Commun des Saints. La première homélie, intitulée *Dom. IIII de Adventu* traite de l'évangile des Rameaux, et commence: «Dominus ac redemptor noster fr. kar. qui semper est equalis deo patri in omni gloria...»

B. VII. 7.

Chartreuse. X^e s. Fol. 1^r. La lettre du Christ, tombée du ciel à Jérusalem, et portée à Saint-Pierre de Rome: «Rogo vos fr. ut in diem sanctum dominicum nullum opus...» Cf. H. Delehaye, *Note sur la légende de la lettre du Christ tombée du ciel* (Bullet. de l'Acad. roy. de Belgique, classe des lettres, février 1899).

B. VII. 9.

XIV^e s., première moitié. Dominicains. Contient divers traités de saint Thomas d'Aquin, dont quelques fragments étaient inédits, paraît-il, quand je les vis pour la première fois en 1923/24. Voir l'Appendice.

B. VII. 10.

XIV^e s. Dominicains. Opuscules de Humbert de Romans, d'Hugues de Saint-Victor, etc. Parmi eux figure un petit traité anonyme, intitulé *Fructus fructuum*, commençant ainsi: «Aspiciebam et ecce arbor... Quoniam omnis arbor que non facit fructum.» Cf. A. X. 128⁵, A. XI. 68^{4. 8}.

B. VII. 19.

Chartreuse. 1478, de la main de Louis Moser. Fol. 229^r—230^r, petit *Provinciale ordinis Cartusiensis*, de l'an 1490.

B. VII. 28.

Dominicains. Vers l'an 1300, et XII^e s. Opuscules théologiques et liturgiques. Une partie au moins du manuscrit (foll. 39—75) a appartenu jadis à une église dédiée à saint Maximilien (Passau?).

B. VII. 30.

Dominicains. Recueil d'opuscules théologiques et philosophiques, XIII^e, XIV^e et XV^e s. Le morceau 5 (foll. 85—106) est une *Disputatio contra mendaces Aegyptios pro fratre Thoma Waleys* (al. *contra libellum famosum*). Inédit? Je ne trouve nulle part aucune trace de cette défense du courageux dominicain, qui sut tenir tête au pape Jean XXII lui-même, à propos de la théorie de celui-ci concernant la vision béatifique. Incip. «Ad omnipotentem loquar, prius vos ostendens. . . .»

B. VIII. 3.

XIII^e et XV^e s. Chartreuse. Fol. 87^v, ex-libris de l'église Saint-Martin de Pressbourg. La 2^e pièce (fol. 48) est Alanus, *Ars prædicandi*, avec chapitre final qui ne se trouve pas dans Migne: «De triplici sensu orationis dominicæ. Scrutator cordium Christus. . . .»

Dans le même manuscrit, foll. 126^r—142^v, l'*Ars sermocinandi* de Thomas de Todi, de l'ordre des ermites de Saint-Augustin, ouvrage adressé nommément à une élite de docteurs italiens, et mentionné uniquement par Conrad Gesner dans sa «Bibliotheca universalis», donc probablement d'après ce manuscrit-ci. L'auteur ne figure pas au Répertoire d'Ul. Chevalier; Ossinger lui-même ne le connaît pas. Incip. «Quia ferventi desiderio anhelatis gloriam. . . .»

B. VIII. 6.

XIII^e s. Dominicains. Légendes du Bréviaire des Frères-Prêcheurs pour le cycle fixe de l'année. Le texte semble avoir été retouché après l'an 1260, dans le but d'y introduire une portion des *Vitae fratrum* de Gérard de Frachet, et aussi les légendes des personnages honorés à Saint-Maximin en Provence.

B. VIII. 9.

X^e et IX^e s. Manuscrit portant l'ex-libris de Murbach, et qui a passé plus tard aux Franciscains de Bâle. Le premier morceau est le traité de Saint-Augustin *De Haeresibus ad Quodvultdeum*, avec, à la fin, deux chapitres additionnels. Le second, sur les Eutychéens, est tout différent de ce qu'on

lit dans l'édition des Mauristes: c'est une rédaction plus longue, et évidemment ancienne, due à quelque africain du V^e/VI^e siècle; j'en donnerai le texte dans l'Appendice.

B. VIII. 11.

XV^e s. Dominicains. Les pièces 4 et 5 (foll. 74^v—121^r) sont les opuscules du cistercien Hermann Zoest *De fermento et azymo et de auctoritate conciliorum et papae*. Le second au moins doit être inédit. Cf. Wattenbach, Über Hermann von Marienfeld aus Münster (Sitzb. Berliner Akad. 1884, 1, p. 93—109).

B. VIII. 12.

XIV^e s. comm. Dominicains. Gros volume intitulé *Summa que dicitur speculum penitentie*. En réalité, une somme de droit canonique en neuf livres désignés par les lettres A—J. Thomas d'Aquin et Guillaume Durant y sont souvent cités. Incip. «*De potestate pape. Papa habet plenitudinem potestatis . . .*»

B. VIII. 13.

Vers 1400. Dominicains. *Sermones aestivales de Tempore, anno 1393 compilati per Mag. Theobaldum Basileensem, provincialem O. P. Teutonie*. Le propre exemplaire du très méritant réformateur de l'ordre dominicain à la fin du XIV^e siècle, Ulrich Theobaldi: on ne trouve rien, ni de l'auteur, ni de ses sermons, même dans Quétif-Echard.

B. VIII. 15.

XIV^e s. Dominicains. *Distinctiones magistri Astensis, Ord. Min.* «*A. a. a. domine deus, significat metum . . .*» Explication des termes bibliques, par ordre alphabétique. J'ignore si l'auteur est le même que le franciscain «Astesanus de Ast» qui composa, au commencement du XIV^e siècle, divers ouvrages de droit canonique, entre autres un «très intéressant» lexique *De verborum significationibus* (cf. J. Fr. v. Schulte, Quellen des canon. Rechts II, 425—7); à en juger par la date et le contenu, j'inclinerais à le croire. En tous cas, les *Distinctiones* ne sont connues jusqu'ici que par ce manuscrit de Bâle.

B. VIII. 17.

XIII^e s. Dominicains. *Liber de penitentia vera* anonyme, en 195 chapitres. C'est un recueil d'Extraits, dont les plus récents appartiennent à la seconde moitié du XII^e siècle (Hugues de Saint-Victor, s. Bernard, Pierre Lombard); pas de trace encore de la scolastique proprement dite. Un exemplaire du même ouvrage existait à la chartreuse de Güterstein: cf. P. Lehmann, Mittelalterl. Bibliothekskatal. I, 160⁸⁴. Incip. «Quia peccantibus mortaliter post baptismum.»

B. VIII. 18.

Chartreuse. 1404. Dans la reliure, lettre déclaratoire de quatre prieurs chartreux d'Allemagne au chapitre général de 1329.

B. VIII. 19 et 20.

XIV^e s. Dominicains. Exposition des évangiles et épîtres liturgiques, attribuée dans le manuscrit à Jean d'Abbeville. Mais je doute que cette attribution soit fondée: l'auteur semble plutôt être quelque dominicain allemand du XIV^e siècle. Du moins est-il certain que ces sermons ne sauraient appartenir au célèbre Jean d'Abbeville (Jean Algrin), mort cardinal-évêque de Sabine en 1237: car s. Thomas d'Aquin y est constamment cité sous la formule *secundum Thomam*. Sur un autre Jean d'Abbeville, archidiacre de Meaux au XIV^e siècle, voir B. Hauréau, *Histoire litt. de la France* XXXII, 285 suiv.

B. VIII. 23.

XIV^e s. Dominicains. *Sermones de sanctis* anonymes. Je signale ce manuscrit, pour qu'on n'aille pas croire qu'il contient les sermons d'un certain «*Petrus de Andrea*», comme on l'a imprimé dans la «*Basler Ztschr. f. Gesch. und Altertumskunde*», Bd. XVIII, p. 225. Ce personnage est ici purement imaginaire. Le manuscrit porte, après le titre *Sermones de sanctis*, ce sous-titre du premier sermon: *et primo* (pas *a Petro*) *de Andrea*, la série commençant par la fête de l'apôtre s. André.

B. VIII. 30.

XIV^e s. Dominicains. Foll. 159^v—202^r, petite collection assez curieuse d'*Exempla* en 62 chapitres. L'auteur connaît le «toscan» et, dans le chapitre 51, parle peu respectueuse-

ment du Pape et de Rome. Le premier chapitre est intitulé « De abstinentia per similitudinem canis. lupi serpentis et leonis »; le 62^e « De oratione, per similitudinem rute et incensi. » En tête, un prologue emprunté au dominicain Jean de San Geminiano.

B. VIII. 32.

Chartreuse. Recueil de pièces de différentes époques. Le premier article (foll. 1—28, XI/XII^e s.) comprend la Vie de s. Ulric d'Augsbourg par Berno de Reichenau. A la suite, certains renseignements, écrits évidemment à Augsbourg même, dans le monastère des ss. Ulric et Afra, au sujet des reliques, des légendes et du texte des trois messes des saints qui y sont particulièrement honorés. Le tout était destiné à accompagner un envoi de reliques, fait à une corporation religieuse qui n'est point nommée. Pour finir, fol. 28^v, en écriture diplomatique, requête curieuse adressé à cette même corporation, pour obtenir d'elle quelque portion de la barbe de s. Jean-Baptiste qu'elle a l'honneur de posséder, afin qu'on dépose cette relique dans une église baptismale dont la dédicace est proche. Voir le texte en Appendice.

Dans le même manuscrit, foll. 114^v—140^r (de l'an 1472), le quatrième livre de l'Imitation, anonyme, et portant le titre: *Paradisus animae*. Cf. P. Lehmann, Mittelalterl. Bibliothekskatal. I. 344²⁸ (Ulm, an. 1465) et 392³¹ (ibid. 1489—1491). Notre ms. de Bâle permettrait ainsi d'identifier ces deux articles. Il est bon pourtant de noter que, dans les ms. Basil. A. XI. 71¹² et B. III. 24 on trouve sous le même titre un traité *De virtutibus* édité parmi les ouvrages douteux d'Albert le Grand: cf. Quétif-Echard I, 178.

B. IX. 1.

XIV^e s. comm. Dominicains. *Sermones de Sanctis d'Evrard*, de l'ordre du Val-des-Ecoliers, attribués dans les catalogues précédents à Hugues de Prato O. P., au lieu que notre ms. porte (fol. 1^{ra}) ce titre de première main: *Incipit summa de festis, quam fecit frater Ewrardus de Valle scolarium*. « Letabor ego super eloquia tua. Super eloquia divina letandum est triplici ratione.... » Plusieurs des fêtes ont rap-

port à la France et à Paris, où Evrard remplissait en 1267 la charge de prieur.

B. IX. 2.

XIV^e s. Dominicains. Les *Declarationes difficilium vocum in theologia* contenues dans ce manuscrit sont d'Armand de Bellevue (*de Bello visu*), non d'Arinand *de bello*, comme on l'a imprimé dans la «Basler Zeitschrift» Bd. XVIII, p. 226.

B. IX. 5.

Dominicains. La première pièce (XIII^e s.) est un traité anonyme *De trinitate ex diversorum auctorum dictis contextus*. L'incipit fait défaut, ayant été coupé par une main criminelle avec l'initiale du début. Mais je soupçonne que nous avons ici le traité inédit sur le même sujet que s'attribue Vincent de Beauvais, et qui commençait par les mots: *Cum attestante propheta iustus ex fide vivat*. Cf. Quétif-Echard I, 238. Il était, lui aussi, composé d'extraits «ex dictis sanctorum et catholicorum doctorum». Le dernier auteur en date qui soit cité ici est Hélinand († après 1221), l'une des sources familières à Vincent.

B. IX. 11.

Dominicains. En tête, le *Liber de laudibus B. V. Mariae* du dominicain Bertold de Nuremberg, transcrit en 1294, et orné par lui de nombreuses figures. D'après Quétif-Echard I, 431 on n'avait signalé, de cet ouvrage d'un auteur autrement inconnu, que le seul manuscrit de Gotha, portant la date de 1292.

La seconde pièce est le *Lux divinitatis* de sœur Mechtilde de Magdebourg, publié par Louis Paquelin, bénédictin de Solesmes, en 1875, à l'aide de ce même manuscrit (fin XIV^e s.).

20120.

B. IX. 14.

XIV^e s. Dominicains. Parmi les pièces dont se compose ce recueil, on remarque une double série de Sermons portant le nom de *fratris Gilberti*. Il m'a paru, d'après le contenu, que ce prédicateur devait être le franciscain Gilbert (ou Guibert) de Tournai, mort en 1270.

B. IX. 16.

XIII^e s. Dominicains. L'Exposition du Symbole d'Athanase par Simon de Tournai, publiée sans nom d'auteur dans la *Bibliotheca Casinensis* t. IV, Florileg. p. 322—346. Wernher de Colmar, qui en est donné comme l'auteur dans la *Basler Zeitschrift* XVIII 227, était simplement un possesseur du manuscrit.

B. IX. 17.

XIV. s. Dominicains. En tête du recueil, un opuscule intitulé *Biblia pauperum*, dans lequel j'ai reconnu le *Collectarium ex dictis s. scripturae* du franciscain Jean Peacham.

Le 4^e opuscule fol. 225^{ra}—269^{va} est intitulé *Distinctiones fratris Mauricii*, ouvrage encore inédit. Il est remarquable que les incipit de ce manuscrit ne correspondent ni avec ceux que donne Quétif-Echard I, 484, ni avec ceux du ms. de Bâle B. IV. 8, qui ne contient que la seconde partie (macula-zona). Le nombre des Distinctions est également ici moins considérable. Il ne faut pas trop s'en étonner, car, suivant la remarque de Hurter IV, 328 l'ouvrage semble avoir été «ab auctore vel ab aliis non semel interpolatum vel auctum».

B. IX. 18.

Chartreuse. XIII^e et XV^e s. Don du doyen de Rheinfelden, Antoine Rütschmann.

En tête, foll. 2^{ra}—153^{va} Somme théologique, en quatre livres, d'un anonyme du XII^e/XIII^e siècle; semble assez se rapprocher de l'école de Saint-Victor. Incip.: «Primum principium omnium rerum sive deum esse sic ostendimus.»

On voit, par une note insérée au fol. 147^v, qu'une partie de ce manuscrit fut transcrise *in Podio Ceretano* (Puycerda, dans les Pyrénées), en l'année 1428, où un tremblement de terre causa des désastres dans toute la région.

Dans ce même manuscrit, comme pièce 4, figure une Séquence en l'honneur de sainte Afra d'Augsbourg, commençant par les mots *Suavis deus universis*; je ne la trouve mentionnée, ni dans le *Repertor. hymnolog.* d'Ul. Chevalier, ni dans F. A. Hoeynck, *Gesch. d. kirchl. Liturgie d. Bis-thums Augsburg.*

B. IX. 22.

Chartreuse. circ. an. 1200. Sermons encore inédits d'Odon, abbé cistercien de Morimond, au diocèse de Langres († 1161). Incip. «Si egressus ignis . . . Adventum, fratres, spiritus sancti . . .»

B. IX. 26.

Chartreuse. XIV^e s. En tête, traité inédit d'Albert le Grand sur l'*Ave Maria*: sauf le respect dû à un si illustre maître, j'ai eu l'impression qu'il ne valait vraiment pas la peine d'être publié.

Dans le même recueil, pièce 4, Glose sur le *Massa computi*, d'Alexandre de Villedieu, par un certain *magister Beringerus de Brugge*, dont je ne trouve nulle part ailleurs la moindre mention.

B. IX. 30.

Ms. du comm. du XV^e s., provenant de la Chartreuse du Petit-Bâle, à laquelle en fit don son prieur «domnus Adolphus Bruwer de Colonia» (1439—1449). Il contient, comme seconde pièce, foll. 109^v—126^r, les *Centum meditaciones de passione domini nostri Iesu Christi* d'Henri Suso, mises en latin par le mystique flamand Jean de Schoonhoven, mort en 1431 à Groenendael près Bruxelles:

Incipit prologus centum meditacionum passionis domini nostri Iesu Cristi. Amatorie passionis d. n. I. Christi memoriam agere . . . prout ibidem videbitur presignatum. Explicit prologus.

Ce prologue, d'après le traducteur, serait celui du «disciple» lui-même, c'est-à-dire de Suso: et de fait, selon la remarque du Prof. K. Bihlmeyer, il n'est guère qu'un remaniement des préfaces du mystique dominicain à son *Büchlein der Ewigen Weisheit* (préface générale de l'ouvrage et préface spéciale de la 3^e partie) et à son *Horologium Sapientiae*. Mais il est un point que je ne comprends pas. Dans ces différentes préfaces, Suso parle de celui à qui ont été révélées ces cent méditations de la Passion comme d'un «discipulus», «ein bredier» (bruder), si bien que tout le monde a cru jusqu'ici qu'il s'agissait de Suso lui-même. Mais dans le *Prologus in centum articulos passionis* du «Disciple», tel que le cite Jean de Schoonhoven, et qu'on le trouve re-

produit dans Quétif-Echard I, 658, ce «bruder» serait un dominicain différent de l'auteur de *l'Horologium Sapientiae*.

Sub hac enim forma devotus quidam ordinis Praedicatorum in *Zwelva*, quae vicina est Prussiae, praesentem orationem divinitus est doctus.

Dans le ms. de Bâle, l'endroit est désigné un peu autrement: *in Suevia, que vicina est Prucie*. «Suevia», la Souabe, conviendrait bien pour Henri Suso; mais ce pays n'est sûrement pas «voisin de la Prusse» telle qu'on l'entendait au XIV^e siècle. Et puis, quelle idée, pour un Souabe, écrivant au milieu de Souabes, d'aller décrire leur pays comme voisin d'un autre pays, très éloigné, et inconnu de la plupart d'entre eux? Mais, si l'on jette les yeux sur un atlas historique quelconque, celui de Spruner par exemple, on constate qu'il y avait, en Poméranie, au XIII^e/XIV^e siècle, juste à la frontière de la «Prussia», une ville et un territoire appelés *Swiecz* (auj. *Schwetz*, autrefois *Sweta*, *Suecza*, etc.). Ne serait-ce pas de cette localité peu connue qu'il s'agit dans le Prologue en question? Denifle et Bihlmeyer (p. 105*, note 4) s'accordent à considérer comme possible que Suso se soit inspiré dans son *Horologium* d'un «modèle étranger». Serait-ce vraiment d'un dominicain du nord-est de l'Allemagne qu'il aurait appris la dévotion aux cent oraisons de la Passion?

B. IX. 31.

XIV^e s. Dominicains. A la fin d'une série de notes relatives au droit canon, fol. 225^v, petite lettre du dominicain Godefroid, pénitencier du pape, datée d'Assise, 28 mai 1252; comme elle complète le peu que nous savons sur ce personnage, je la publierai en Appendice.

Ce même ms. contient, comme troisième pièce, la *Summa dictaminum* de maître Guido Faba de Bologne, avec de notables variantes. Elle est suivie d'un Vocabulaire latin, parsemé de traductions en vieil allemand, que personne n'a signalées ni utilisées jusqu'ici.

B. IX. 32.

XIV^e s. Dominicains. Ce manuscrit, et le B. X. 9, article 7, contiennent une *Pharetra contra Iudaecos*, ou réfutation des erreurs du Talmud, d'après la traduction, y est-

il dit, du frère-prêcheur Théobald. Cf. Quétif-Echard I, 738. Dans le premier, fol. 243^v, note relative à la sécheresse et stérilité dont on eût à souffrir au mois de juillet 1453.

B. IX. 34.

Fin XII^e s. Bibliothèque d'Amerbach. A la suite du *Liber Prognosticon* de l'évêque Julien de Tolède, vient un Commentaire anonyme sur Nahum, attribué également à Julien, mais à tort, par le premier éditeur H. Canisius. Il appartient sûrement à l'école d'Hugues de Saint-Victor, peut-être à son disciple et imitateur, Richard de Saint-Victor. Cf. Revue Bénéd. 37 (1925), p. 404 suiv.

B. X. 1.

Chartreuse. XIII^e s. comm. Sous le nom de *Petrus Likoniensis* (Linconien. Lincolnensis?), auteur, semble-t-il, complètement inconnu jusqu'ici, un abrégé de la *Summa paenitentialis* communément attribuée, et à bon droit, à Thomas de Chabham. Incip. «Cum miserations domini sint super omnia opera eius...»

B. X. 2.

Dominicains. XIV^e s. Comme article 4^e, une série de *Collationes* tenues à Paris, ou du moins en France, au XIII^e/XIV^e siècle, car elles sont parsemées de proverbes en vieux français. On sait que les Collations étaient des conférences plus familières qui avaient lieu l'après-midi, tandis que le Sermon proprement dit se tenait le matin, et faisait partie de l'office.

B. X. 4.

XIV^e s. Dominicains. Dans la reliure, série de pièces de vers du moyen âge, parmi lesquels j'ai remarqué le suivant: *Tempora non numeres, nec crebro respice Romam.*

B. X. 5.

Dominicains. Sermons attribués à Jacques de Bénévent O. P. D'après Quétif-Echard, ce personnage appartiendrait au déclin du XIV^e siècle: c'est surprenant, car notre manus-

crit fait l'impression d'avoir été transcrit aux environs de l'an 1300. Incip. «Ad te levavi... Adventus salvatoris ab antiquis patribus...»

B. X. 7.

Chartreuse. XIV^e s. comm. Rédaction primitive, et manuscrit presque contemporain de l'auteur, du fameux *Alphabetum Narrationum* du dominicain liégeois Arnold — d'après la teneur du Prologue, proprement *Arnuldus*: j'en ai rencontré dernièrement un autre à peu près semblable, à l'Ambrosiana de Milan. Voir l'Appendice.

La recension du cod. Basileen. B. IX. 12, au contraire, est postérieure et interpolée; elle a été transcrise par le dominicain Conrad de Waltenkoven aux environs de 13^o0, et contient des détails très saisissants sur le terrible tremblement de terre qui détruisit presque toute la ville de Bâle en 1356.

Dans la reliure du ms. B. X. 7, acte en dialecte bâlois du «Ratte der Statt Basel» (XV^e s.).

B. X. 8.

Chartreuse. XIV^e s. La troisième pièce de ce recueil est une série d'extraits d'une collection de *Miracula*, attribuée à un certain *Richardus*, XIII/XIV^e s. On n'en a signalé jusqu'ici que ce seul exemplaire. Incip. «Mira pertibolica (!) que sunt amica....»

B. X. 9.

Dominicains. Recueil composé de différentes pièces du XII^e au XIV^e siècle; a appartenu au dominicain Conrad de Waltenkoven. Cf. ci-dessus ms. B. IX. 32 et B. X. 7.

Ce qui constitue l'intérêt principal de ce manuscrit, c'est la troisième pièce, un opuscule anonyme, dans lequel j'ai reconnu le *Rotulus pugillaris*, considéré jusqu'ici comme perdu, du dominicain Augustin, provincial de Dacie vers 1250—1280; il y est fait mention d'un *Compendiosum brevarium theologiae* du même auteur. J'en parlerai plus au long dans l'Appendice.

B. X. 11.

Chartreuse. XIV^e et XV^e s. Les articles 6, 7, 8 sont des prières attribuées aux papes des XIII^e et XIV^e siècles;

on en trouve bon nombre de semblables dans plusieurs manuscrits du fonds de Rheinau, à Zurich.

B. X. 12.

Chartreuse. XV^e et XVI^e s. La première pièce (fin XV^e s.) consiste dans l'opuscule de Thomas a Kempis *De resurrectione, Ascensione et Pentecoste*, que M. J. Pohl n'a pu éditer qu'à l'aide d'imprimés (vol. V, Friburgi 1902, p. 215—361; cf. ibid. Epilegom. p. 363—384). Le manuscrit est antérieur à la date où l'on réunit en un seul ouvrage ces méditations avec celles qui ont trait à la partie précédente de la vie du Christ (Pohl, p. 384). Fol. 39^v, une note de première main désigne comme auteur le pieux chanoine de Zwoll, Thomas a Kempis, et cette note est importante dans l'espèce, à cause de sa provenance: car le manuscrit a d'abord appartenu aux chartreux de Bethléem à Ruremonde, avant de passer à la Chartreuse du Petit-Bâle. M. le Prof. Ed. Rigggenbach a écrit sur la question une note aussi instructive qu'intéressante dans les *Basler Nachrichten* du 23 décembre 1924.

B. X. 13.

Chartreuse. XIII/XIV^e s. En tête, les *Distinctiones «Abstinentia ...Vita aeterna»* que Quétif-Echard I, 124 attribuent à Nicolas de Byard O. P., tout en avouant qu'elles sont toujours anonymes dans les manuscrits. D'après C. de Visch, elles seraient de Gilbertus Magnus, dit le théologien, anglais d'origine, mort abbé de Citeaux en 1167.

Justement, dans ce même manuscrit, viennent comme troisième pièce les «*Distinctiones Beardi*», suivant l'inscription qu'elles portent en tête: *Absconditur-Virtus*.

B. X. 14.

XIV^e s. Dominicains. Recueil auquel vingt-six copistes différents ont mis la main. La dernière partie se compose de documents, parfois inédits et importants, la plupart relatifs aux maisons religieuses de l'Alsace au XIII^e siècle. Il y a là, entre autres, des Statuts du cardinal-légat Otton, diacre de Saint-Nicolas *in carcere Tulliano*, pour les monastères

bénédictins et augustiniens du diocèse de Strasbourg, puis un Eloge magnifique d'une insigne bienfaitrice de l'ordre des Frères-Prêcheurs, dont je publierai le texte en Appendice.

B. X. 15.

XIV^e s. comm. Dominicains. Recueil de Sermons anonymes pour les fêtes des saints. Dans l'un d'eux, qui paraît relativement ancien (fol. 27^v), la fête de la Conception de s. Jean-Baptiste est assignée, chose étrange, à la date du 10 septembre: «*Septimus quippe mensis et decima huius dies sacratissimo huic oraculo dedicatur.*» Elle était fêtée au moyen âge dans la plupart des églises d'Allemagne, mais partout le 24 septembre.

Dans ce même recueil, fol. 68^v—74^v, série suivie d'un soi-disant Traité de s. Augustin, distribué en six sermons pour les jours de la semaine après la fête de la Trinité. Le fonds est sûrement ancien, et de fait j'ai constaté dernièrement que tout provient du livre I^e du *De fide s. trinitatis* d'Alcuin, emprunté lui-même au *De trinitate* de s. Augustin.

B. X. 22.

Chartreuse. XIV^e s. Comme pièce 4^e, série de sermons du XIII/XIV^e siècle, avec proverbes en vieux français, comme chez Thomas d'Aquin et autres prêcheurs parisiens de cette époque.

B. X. 29.

Chartreuse. XIII^e et XIV^e s. Ce manuscrit m'a paru offrir un certain intérêt pour l'édition de quelques opuscules et sermons de s. Bonaventure; les éditeurs de Quaracchi n'en font point mention en tête du tome IX qui contient les sermons.

B. X. 30.

Chartreuse. XV^e s. Fol. 92^v, récit curieux sur un prêtre anglais nommé *Robert*, grand faiseur de miracles — il ressuscita même un mort! --- lequel, vers l'an 1400, fit le pèlerinage de Terre-Sainte. A son retour, il entra avec ses compagnons à la chartreuse de *Wytham*, et fonda lui-même une chartreuse en l'honneur de sainte Anne. Il doit être

sûrement question de ce personnage dans les ouvrages spéciaux relatifs à l'ordre des Chartreux (je n'en ai aucun actuellement à ma disposition); mais on s'étonne de ne trouver son nom dans aucun répertoire moderne, pas même parmi les «vénérables» du *Heiligenlexikon*. Voici le texte de cette petite pièce:

Circa annum incarnationis domini MCCCC fuit in Anglia quidam heremita. Robertus nomine, sacerdos deuotissimus qui etiam in vita sua multa fecit miracula. et inter cetera mortuum suscitauit. hic dum fama eius diffunderetur super terram timens inanem gloriam gratiam et premium auferre sibi direxit gressus suos versus sanctam terram comitantibus eum duobus devotis sacerdotibus item (?) de anglia natis. Et ipse Rubertus viso domini sepulchro dixit sociis suis se ibidem permansurum nec aliqua ratione uelle redire. super quo nimis conturbati. dixerunt si sine uobis reuersi fuerimus populus lapidabit nos. quare rogamus uos ut dominum exoretis deuotius pro hac causa. quatenus uobis det facere quod sibi placuerit. Et cum in altari iuxta sepulchrum domini devote celebraret missam audiuit sibi verbo tenus dici. Redi cum sociis tuis in Angliam et intra ordinem Carthusiensium ibi enim securus habitabis a vento inanis glorie. Jam enim non est securior via et vita in ecclesia. Et cum venisset ad socios suos dixit Ecce debeo ire uobiscum et ingredi ordinem cartusiensem. Super quo valde gauisi sibi responderunt. et nos vobiscum volumus fieri carthusienses. Et reuersi in Angliam omnes simul intrauerunt ad carthus. domus Wytham. Et ipse Robertus post incepit unum monasterium prefati ordinis in honore sancte Anne. et laudabiliter perfecit. licet dum inciperet non haberet.

Reste de la page en blanc.

B. X. 32.

Chartreuse. XIV^e s. comm. Sermons d'un certain Ottelinus, jusqu'ici, semble-t-il, complètement inconnu, cistercien à Sichem, en Saxe, au commencement du XIV^e siècle, et originaire de Franconie. Janauschek n'en dit rien, dans sa notice sur cette abbaye (n. CLV, p. 63 suiv.). Incip. «Erunt signa. Sancti patres 4 dominicas statuerunt . . . »

A la fin, fol. 193^v, on lit ce colophon en caractères rouges:

Explicitur Sermones fratris Ottelini de Franconia, monachi et sacerdotis in Sichem, ordinis Cyster. Qui anno domini millesimo .ccc .iiij. anno autem etatis sue. nono decimo venit de Franconia. ad partes Saxonie. et anno domini. m^o. ccc^o. viij. intravit ordinem predictum in vigilia Penth.

B. X. 36.

Chartreuse. XV^e et XIV^e s. Comme 5^e pièce du recueil (foll. 140^r—200^r), Extraits du *Liber specialis gratiae* de sainte Mechtilde, que l'éditeur de Solesmes ne semble pas avoir connus.

B. XI. 1.

Chartreuse, en général XIV^e s. comm. En tête, les *Disticha Catonis*, avec une Glose peut-être encore inédite. Incip. «In buplicis ethicorum scriptis leguntur duo fuisse Catones . . .»

Dans ce même manuscrit, pièce 3^e (fol. 48^r—70^v), aussi du commencement du XIV^e s., *Magistri Sigiboti Summula iuris canonici*. Incip. «Hoc opusculum in tres partes dividitur. In prima agitur de decimis . . .» Deux autres exemplaires de la même Somme, mais sur papier: St-Gall 714 et Clm. 3876. J'ai cherché vainement partout le nom de ce canoniste.

Comme pièce 5^e (fol. 99^r—129^r), *Quaestiones theologicae*, nombreuses et généralement courtes, d'un anonyme du XIII^e/XIV^e s.; mériteraient peut-être d'être étudiées, car elles semblent se rattacher à une bonne tradition scolastique. Incip. «Quaeritur utrum parvuli punientur poena interiori . . .»

B. XI. 3.

XIII^e/XIV^e s. Dominicains. Comme 2^e pièce, une collection considérable de *Flores ex dictis sanctorum patrum*, peut-être de beaucoup antérieure à la transcription du manuscrit, car l'auteur le plus récent qu'on y trouve cité est Beda. Incip. «Ieronimus. Vanitas vanitatum . . . Hunc etenim versiculum si saperent . . .» (foll. 145^r—235^r).

Comme 3^e pièce, foll. 238—308, *Auctoritates philosophorum a Vincentio Bellov. compilatae*. L'ouvrage, tout différent des livres V—VI du *Speculum doctrinale*, est disposé d'après les lettres de l'alphabet, et semble encore in-

connu. Incip. «Auctor. Abstinentia est virtus qua gulae voluptas ...»

B. XI. 6.

Chartreuse. XIII^e et XIV^e s. Foll. 96^v—133^v. XIII^e s. Recueil de seize *Orationes sancti Anselmi*, authentiques, semble-t-il. Dans ce nombre il en est deux que je ne trouve pas dans l'édition de Gerberon.

Fol. 130^r: «Oratio ad s. Martinum vel alium magnum Christi confessorem. Sancte et gloriose confessor Christi Martine, potens et magne Dei amice...»

Fol. 133^v, sans titre, et très courte: «Salva me, domine salvator, rex aeternae gloriae...»

B. XI. 7.

Chartreuse (don d'Ant. Rütschmann). An circ. 1300. *Sententiarum libri sex*. Compilation théologique anonyme d'un dominicain du XIII^e/XIV^e siècle. Ouvrage bien écrit, et qui semble être d'une certaine importance, couvrant 125 foll. en écriture très fine. Voici l'incipit du premier livre: «Deus cognoscitur tribus modis secundum Dionysium...» Ce premier livre a pour titre *De cognitione divina*; le sixième, *De sacramentis*.

Les mss. que j'ai signalés jusqu'ici font partie du fonds B, celui que j'étais chargé proprement de décrire. Les quelques articles qui suivent ont été notés par moi dans des moments perdus, ou lorsque ma besogne m'a amené à jeter un coup d'œil sur certains manuscrits étrangers au fonds B, mais qui étaient en connexion quelconque avec lui.

F. III. 9.

Provenance indéterminée. Papier, an. 1428. A la fin d'un recueil des lettres de Pierre de Blois, j'ai remarqué une longue pièce de vers en l'honneur de Zurich et des saints patrons du Grossmünster. Je ne saurais dire si elle est connue. Incip.: *Thuregum civitas, multis honoribus extas....*

Dans le même manuscrit, foll. 204^{ra}—205^{ra}, extraits des Pères, en vieil allemand, non signalés que je sache.

F. III. 15 i.

Du musée de Remi Faesch. XI^e/XII^e s. Fol. 183^r, l'antienne à la Vierge *Alma redemptoris* avec neumes, et portant comme titre: «De sancta Maria. Hierosolimae acta.» On y remarque la variante *tu posterius*, au lieu de *ac posterius*, comme dans un certain nombre des manuscrits utilisés par M. G. Dreves, Anal. hymn. L, 318.

Foll. 183^v—185^r, petit *Ordo missae episcopalis*, de tourture gallicane. On en trouvera le texte dans l'Appendice.

Fol. 185^r, petite antienne avec double notation, neumatique et alphabétique, une particularité assez rare pour être signalée ici: «Dulcis est Maria suavis et decora. Omnibus virginibus est sanctior. Optima pars eius. angelis in caelis est gloriosa (*pour gloriosior?*)»

Fol. 185^v du même codex, un éloge rythmé de l'archevêque de Mayence, Sigfried I (1060—1084): *Miror mundi gaudia tam cito decrevisse...* Je l'ai communiqué au Prof. P. Lehmann, lors d'un séjour qu'il fit près de Bâle en septembre 1924: voir le texte dans l'Appendice.

A. N. IV. 16.

XI^e/XII^e s. Recueil des sermons de s. Augustin *De verbis apostoli*, ordre quelque peu différent de celui qu'on trouve dans les imprimés. Le manuscrit a une histoire intéressante. Il appartenait d'abord à la célèbre abbaye de Saint-Bénigne de Dijon, dont on peut voir encore l'ex-libris sur le dernier feuillet: *Hic liber sancti Benigni*. Les Mauristes le firent venir à Paris, afin de l'utiliser pour leur grande édition des œuvres d'Augustin, et y laissèrent de nombreuses marques de leur coup de crayon rouge bien connu. Après le pillage de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, il passa dans celle du bâlois Pierre Vischer, où il porta le n° 97, et finalement fut donné à celle de Bâle par Pierre Vischer-Passavant en 1823.

A. N. VIII. 9.

Missel des Chartreux. transcrit vers l'an 1400, d'abord pour la maison de Saint-Alban de Trèves, d'où il passa à la Chartreuse du Petit-Bâle. Là, on y inséra, au cours du

XV^e siècle, divers suppléments intéressants pour l'histoire du développement des dévotions modernes: par ex. les offices de s. Joseph, de s. Joachim, de l'Ange Gardien etc.

O. IV. 18.

Timbre du Musée de Remi Faesch. Fol. 1^v, sous un ex-libris gratté, «*Liber Raymari Wolffij*». Petit manuscrit, sans couverture aucune, contenant, en élégante écriture du XII^e siècle, trois des traités du *Corpus pelagianum* (Fastidius) publiés ou réédités par C. P. Caspari, *Briefe, Abhandlungen u. Predigten*, à savoir *De castitate*, *De divitiis*, *De malis doctoribus*. En tête du volume, gracieux dessin en couleur, représentant l'auteur prétendu des dits opuscules «*Syxtus episcopus et martyr*». Ce manuscrit est important, parce que l'on ne possédait jusqu'ici qu'un seul témoin ancien de ces textes, un ms. du Vatican du IX^e/X^e siècle, mais très endommagé vers la fin, tandis que le ms. de Bâle, quoique moins ancien, offre un texte complet et en certains endroits plus correct: je le donnerai dans l'Appendice à ce travail.

O. II. 28.

Museum Remig. Faesch. IX^e s. Contient, précédé de la dédicace à Gislana et Columba, le livre VI^e de l'«humilis leuita Alcuinus» sur l'Évangile de s. Jean, à partir de «Sciens Ihs quia uenit hora eius . . . Pascha frs non sicut quidam existimant . . .» Migne P. L. 99, 923 sqq. Au verso du dernier fol. on voit encore l'ex-libris du haut moyen âge: *Lib sancti Maximini*. A l'intérieur de la couverture, au début, signature ancienne *F 18*, et ex-libris du XVI^e/XVII^e s. *Codex monasterij diui Maximini Ep. Treueren*. C'est évidemment l'article de G. Becker 76, 150: «*Libri de armario sci Maximini . . . Alcuinus super Iohannem ab eo loco ubi ait, Ante diem festum pasce, usque in finem totius euangelii*. Le catalogue est, dit-on, du XI/XII^e s.

Le ms. O. II. 28 n'est pas le seul que Remi Faesch ait acquis de la région du Rhin: il y a, par exemple, toute cette belle série de mss. d'Isidore F. III. 5 a—l et O. IV. 17, la plupart en écriture anglo-saxonne de la fin du VIII^e siècle,

puis le AN. IV. 18 (Germanicus Caesar, Aratea, IX^e siècle), qui proviennent de l'abbaye de Fulda: cf. F. Falk, *Beiträge zur Rekonstruktion der alten Bibliotheca Fuldensis* (Beiheft z. Zentralbl. f. Bibliothekswesen XXVI) et Paul Lehmann, *Fuldaer Studien* (Sitzb. d. bayer. Akad. Jahrg. 1925, 3. Abhandlung). Le ms. de Faesch F. III. 15ⁱ, dont j'ai parlé ci-dessus, semble bien avoir appartenu, lui aussi, au pays de Mayence.

Fragm. I. 4 A.

Débris très précieux d'un magnifique exemplaire du *De civitate Dei* de s. Augustin, transcrit vers 770 dans le nord-est de la France: constituent le sixième représentant connu du type d'écriture appelé «Az»; semblent une copie directe du Paris. lat. 12214, manuscrit en semi-onciale du VII^e siècle, provenant de Corbie. Voir sur tout cela l'étude capitale de Paul Lehmann, dans la *Palaeographia Latina* du Prof. W. M. Lindsay, part. II, p. 56–60 (St. Andrews University Publications XVI, 1923). Ces 23 feuillets, d'une beauté remarquable, avaient, depuis plusieurs siècles, servi de couverture à des cahiers de comptes de l'hôpital! C'est de nos jours seulement qu'ils sont entrés à la Bibliothèque, grâce à l'intelligente initiative de l'archiviste actuel, M. le Dr. Huber.

APPENDICES.

I. LE CANON DE LA MESSE ROMAINE A L'EPOQUE D'INNOCENT III.

D'après le ms. B. III. 24.

A la fin de son *Liber de missarum mysteriis*, qu'on a appelé avec raison «l'un des meilleurs traités liturgiques du moyen âge», Innocent III annonce comme y devant faire suite le texte officiel du canon de la messe, qu'il vient d'exposer en détail:

Quia vero canonem missae particulatim exposui, ne quid additum vel substractum seu transpositum videretur, ut legentibus ipsius expositionis plenior pateat intellectus, totum continue censui describendum.

L'édition reproduite dans la Patrol. Lat. de Migne t. 217, col. 763—916 n'a tenu aucun compte de cette disposition : au lieu de suivre cette phrase finale, le texte de l'«Ordo Missae» vient en tête de l'ouvrage, col. 763—774. Et ce texte, au lieu d'être celui qu'a suivi et expliqué le grand pape, reproduit tout simplement celui du premier missel venu du XVI^e au XIX^e siècle !

Comme le manuscrit de Bâle, par sa date, par la teneur de son texte, semble représenter une bonne tradition, je crois utile de signaler ici les moindres particularités de son Canon, qui vient fol. 271^{rb}—271^{va}, immédiatement après la phrase citée ci-dessus, et qui va seulement, comme de juste, du *Te igitur* jusqu'au *Pater* exclusivement :

1. antistite nostro. N *et rege nostro. N.*
2. et omnium circum«a»stantium
3. tibi offerimus *et qui t.o.*
4. tibi (om. *que*) reddunt
5. dei et domini nostri (om. *Iesu Christi*)
6. Petri (om. *et*) Pauli
7. precibus (om. *que*)
8. Per eundem Ch. d. nostrum (om. *Amen*)
9. quesumus (om. *domine*) ut
10. Per Ch. d. nostrum (om. *Amen*)
11. tu deus «omnipotens»
12. Hoc est (om. *enim*) corpus m.
13. benedixit. dedit (om. *que*)
14. bibite ex *hoc* omnes
15. sanguinis (om. *mei*)
16. Hec quotiens (om. *cumque*)
17. sicut (om. *i*) accepta
18. omni *celesti benedictione*
19. 20. dominum nostrum (om. *Amen*)
21. *ex.* (corr. s. 1. *de*) multitudine
22. tuarum (om. *sperantibus*)
23. Felicitate (om. *Perpetua*)
24. Agna
25. et «*cum*» omnibus s.t.
26. (om. *tibi*) «domino» deo patri

Parmi ces variantes, il en est un bon nombre qui s'expliquent par la négligence ou quelque distraction du copiste ; mais d'autres, notamment les n°s 1. 2. 4. 6. 13. 24. 25, ont

des attestations sûres et anciennes, et montrent que, jusqu'au commencement du XIII^e siècle, le canon de la messe, à Rome même, comportait encore certains archaïsmes qui en ont été éliminés depuis.

II. LA PETITE COLLECTION MÉDIÉVALE DES *FLORES S. AUGUSTINI*.

D'après quatre manuscrits.

Voici d'abord une description sommaire des quatre manuscrits de Bâle qui nous ont conservé cette petite collection:

A. = B. IV. 23, foll. 19^{rb}–26^{rb}. Dominicains. XIV^e siècle.
A la préface et les capitula, mais l'indication des sources fait défaut.

B. = B. VI. 1, foll. 366^{ra}–372^{rb}. Chartreuse, XIII^e siècle.
Les *Flores* font suite à une bible en minuscule gothique à 2 col.. Les *Capitula* manquent, mais a la préface et l'indication des sources en marge.

C. = B. VII. 2, foll. 88^{vb}–94^{ra}. Chartreuse, vers 1300.
A la préface, les *Capitula*, et, en tête, une petite pièce métrique; les sources sont assez mal indiquées.

D. = B. IX. 33, foll. 65^{va}–83^{vb}. Chartreuse. XIV^e siècle.
Sources indiquées en marge, mais sans Préface ni Capitula.

Les quatres vers en tête, d'après *C*:

Prologus in uerbis exaustis fonte beato
Praesulis Aurelii salienti gurgite lato
Sic Augustinum lecto«r» cognosce uocatum
Hunc dum sacra fides suscepit fonte renatum.

La petite préface en prose, d'après *ABC*:

PROLOGUS IN LIBRUM QUI DICITUR FLORES AUGUSTINI.

Quorumdam librorum gloriosi et incomparabilis doctoris Augustini tractatus percurrentes ut pigri lectores et inbecillitatis sarcina grauati ex eiusdem beatissimi patris dictorum torrentibus sententias quasdam singularitate dignissimas in uno uolumine adunare curauimus. At si lector sententiarum diuersitate hebetatus errauerit. eminus conuertat obtutus ibique singularum titulos sententiarum. in quo scilicet libro. sermone. tractatu. uel epistola sententiam subsequentem inueniat minio reperiet annotatos. ne uidelicet interruptae et inordinatae materiae quantulacumque discordia nobilitatem operis confundere uideatur. In hoc igitur li-

bello primo de eo quid est deus agitur. Deinde uero a fundamento confessionis per uirtutum gradus usque ad summam uirtutum quae uita aeterna est opus omne pertingit. Et quidem omni homini ad dirigendas uias iustitiae et ad solatium spiritus sui, ad exercitium uirtutum et odium uitiorum. ad amorem dei et contemptum mundi. ad robورanda etiam cuncta ad quae praedicantis intentio dirigi possit et debeat. haec quam maxime profutura putamus. hunc ergo librum Florigerum appellamus. EXPLICIT PRO LOGUS.

Liste des *Capitula*, d'après *AC*:

INCIPIUNT CAPITULA.

1. Quid est deus.
2. De confessione.
3. De lectione et exercitatione scripturarum.
4. De gratia dei et adiutorio.
5. De munditia cordis.
6. De uirtute fidei.
7. De oratione.
8. Excitatio ad amandum deum.
9. De caritate.
10. De contemptu mundi.
11. De magnitudine misericordie diuine in paenitentes.
12. De temptationibus.
13. De sobrietate.
14. De castitate, et diffinitio quid sit bene uiuere.
15. De discretione.
16. De contemptu uanae gloriae.
17. De flagello dei.
18. De patientia.
19. De humilitate.
20. De obedientia uel praelatis.
21. De elemosina uel misericordia.
22. De timore.
23. De spe.
24. De pace.
25. De contemplatione.
26. De gloria et beatitudine aeterna.

Incipit et Explicit:

INCIPIUNT FLORES AUGUSTINI.

Augustinus in libro primo Confessionum: Da mihi domine scire et intelligere ...

Sic accipietur, sic inuenietur, sic aperietur. Te praestante qui uiuis ...

EXPLICIT LIBER FLORUM COLLECTUS ET CONTINUATUS
DE DIVERSIS LIBRIS SUMMI ET INCOMPARABILIS
DOCTORIS AUGUSTINI.

Le compilateur, comme il fallait s'y attendre, à puisé parfois dans les ouvrages que la critique moderne a reconnu n'être pas authentiques, par exemple, le *De fide ad Petrum*, qui est de s. Fulgence de Ruspe. Il manque aussi ça et là d'exactitude, comme lorsqu'il cite, au chapitre 14, le trait suivant, comme faisant partie du livre *De beata uita*:

Adueniente tertia die conuiuui unus illorum curiosior epularum carnalium coquinam ingressus, cum omnia frigida reperisset, reuersus ad Augustinum interrogavit quid ciborum pransuris ipse paterfamilias praeparasset. Cui Augustinus nequaquam talium ciborum curiosus respondit: „Et ego, inquit, uobiscum nescio.“ In hoc conuiuio quaestio mota est, quid est bene uiuere ...

D'abord, ce n'est pas le troisième jour, mais le deuxième, qu'eut lieu la scène rapportée ici (*De beata uita*, n. 17): puis, où a-t-on pris ce trait du curieux entré dans la cuisine?

III. DÉCRETS D'UN CHAPITRE PROVINCIAL, ET PERSONNEL ÉTUDIANT DES DOMINICAINS ALLEMANDS.

D'après le ms. B. V. 26 (fin XIV^e s.)

On lit, fol. 79^v du manuscrit: « Iste est liber fratrum Ord. Pred. conventus Basil. et est de libris Magistri Theobaldi quandam provincialis Theutonie. oretur pro eo. »

L'intérieur de la couverture est recouvert de parchemin écrit de la fin du XIV^e siècle; on en a malheureusement rogné une partie, en haut et à gauche, collé au dos une autre partie, de sorte qu'une portion seulement est encore lisible. Le texte que j'en reproduis ne saurait être considéré comme définitif, surtout en ce qui concerne les noms propres.

* * *

La couverture de devant contient ce qui reste des décrets d'un chapitre général de la province dominicaine de Teutonie de la fin du XIV^e siècle, donc de l'époque où Ulric Theobaldi remplissait la charge de provincial. Je me contenterai d'en résumer ici le contenu. Le texte commence

incomplet dans un décret relatif à la situation dans laquelle se trouvait pour lors le couvent de Colmar.

1. Le Chapitre prend la défense du prieur et des frères du couvent de Colmar, défend de les molester en parole ou en action; interdit à tout supérieur de recevoir ou de retenir un fugitif quelconque du dit couvent sans lettre testimoniale de son prieur.

2. Conformément aux décrets de plusieurs chapitres généraux et provinciaux, en vue de pourvoir aux besoins et à l'honneur de l'Ordre, on défend, en vertu de la sainte obéissance, et sous peine d'excommunication *latae sententiae*, de révéler à un étranger les secrets de l'Ordre ou des frères qui en font partie.

3. Défense d'absoudre certaines catégories de délinquants, avant qu'ils n'aient accompli la pénitence fixée dans les Constitutions ou imposée par le provincial ou son vicaire: à savoir, les «conspiratores, percussores, blasphemos, lu-sores, et suis superioribus inobedientes et rebelles, ac etiam fratres sumptuose expendedores, qui solvere non habent, et cum scandalo mutuancium dolose pecunias excredunt».

4. Quiconque impute à un autre un crime qu'il ne peut prouver en justice sera puni de la peine du talion; dans chaque cas particulier, la cause devra être déférée au provincial.

5. Tout frère infirme devra recevoir au moins tous les quinze jours le sacrement de l'Eucharistie, sous peine de privation de la pitance et du vin.

6. „Item honestati ordinis et studentium providere volentes, *macrobismum* dissolutum et *beanismum* confusibilem studentium generalium sub pena gravioris culpe et sub pena absolucionis a studio simpliciter prohibemus.“

7. Les lecteurs et étudiants en vacance devront rentrer à leur couvent d'origine, y porter avec les autres frères le joug de la vie religieuse; on les marquera sur la tablette pour remplir les différents offices, comme il a été statué dans les actes du Chapitre précédent. De plus, les lecteurs qui ne remplissent pas actuellement leur office seront considérés comme de simples conventionnels, de même que les frères qui négligent d'assister aux leçons des lecteurs se verront refuser la permission d'aller en ville.

* * *

A l'intérieur de la couverture, à la fin du volume, liste, par endroits endommagée et illisible, du personnel des lecteurs et étudiants de la province teutonique de l'Ordre dominicain :

In Herbipoli legit et dis. frater Petrus Stephani; Sententias fr. Cunr. de Aquis. Studentes, fratres Io. de Nova civitate, Io. Swigeri, Heinricus Haynaw, Oswaldus Brolle, Io. Brümsser, Cuonr. Pastor, Seyfridus Hamerer (*m. post. Dyemoneys de Bayngin*).

In Spira legit et dis. fr. Iohannes de Limpurg; magister studentium, fr. Petrus de Epternako. Studentes: fratres Gerardus de ...ta clericorum, Iakobus Belheim et Iohes (*rayé et remplacé par Wilhelmus*) Menlingen. Cuonradus Rosekke (*parchemin trouvé*) hayden.

In Ratispona legit et dis. fr. Uolricus Wasserburger; Sententias fr. Cuonradus Mezriger. Magister studentium, fr. Cuonradus Haubek. Studentes fratres Petrus Strayher, Andreas de Awrach, Petrus Langdorf, Fridericus Pheffenhuoser, Thomas de Vico rosarum, Io. Meyninger, Wolfhardus Stappelstein, Io. Roetelse, Cuonradus Schyter (*m. post. Heinricus Gotzberger*).

In Nuornberg legit et dis. fr. Heinricus Auelsbach. Sententias fr. Iohannes de Monacho. Studentes fratres Michel de Agestorf, Petrus Keser, Uolricus de Kremsa, Michel Neydank et Wilhelmus de Constantia (*post. m. Uolricus Broder*).

In Antwerpia legit et dis. fr. Nycolaus Ioenhuonc. Sententias fr. ... Magister studentium fr. (Petrus de Warema *rayé*). Studentes fratres Arnoldus Kin..., ...dus de Doernis, Quintinus de Lovanio, Uolricus Huobner, Petrus Schor ...rehe..., ...dus Gebuor, Renbaldus Gebuor et Henricus de Wingarten.

In Buscoducis legit et discit fr. Laurentius de Busco. Sententias fr. Petrus... Magister studentium fr. Petrus de Wormacia. Studentes, fratres Nycolaus Richolphi... Henricus Smaths, jo. Oesterveik, Hubertus de Orten, Iohannes de Sd..., Io..., Io. Melken, Io. de Hohensteten, Petrus de Traiecto inferiori, Waltherus... ean, et Petrus Schoppheim.

In Confluentia legit et discit fr. Godfridus Rugeri. Sententias fr. (*espace vide*). Magister studentium, fr. Iohannes Stocke. Studentes fratres Iohannes de Vico iudeorum, Mathias Liebek, Gerardus de Beke, Io. Nebe, Martinus de Eychach et Cuonradus...

In Berno legat fr. Io. de Louffen.

In Gewiler fr. Io. de Walhusen.

In Hagenowia fr. (Henricus de Roede *rayé*).

In Sletzstat fr. Iohannes Fabri.

In Wissenburg fr. Seyfridus Zoelner.

In Frisaco fr. Iohannes de Castuna¹⁾.

In Cremsa fr. Andreas de Espendorf.

¹⁾ Le copiste du manuscrit de Bâle B. IV. 27, daté de l'an 1394.

IV. DEUX FRAGMENTS INÉDITS DE S. THOMAS D'AQUIN?

Ms. B. VII. 9.

Comm. du XIV^e s.; provient du couvent des dominicains, et contient en premier lieu la finale du traité authentique de Thomas d'Aquin *De ente et essentia*, puis un second traité *De aeternitate mundi contra murmurantes*. Là, après les mots «Et praeterea non est adhuc demonstratum quod deus non possit facere quod sint infinita actu», au lieu de la dernière phrase qui suit dans les éditions «Aliae etiam rationes — videntur probilitatem afferre», notre ms. de Bâle donne (fol. 2^{rb}) cette autre finale un peu plus développée:

Hec et plura alia ad utramque partem possunt adduci.
Quid autem de hoc sit tenendum, diligens lector atten-
dat. Hoc autem sine dubitatione aliqua est tenendum, quod
mundus habuit durationis initium, quia scriptura sacra,
quae mentiri non potest, hoc clamat: „In principio, inquit,
creavit deus celum et terram.“ Et hoc etiam ex multis
aliis locis habetur, tam ex canone biblie, quam ex dictis
sanctorum. Unde philosophorum opinio ponentium mundi
eternitatem erronea est, et a Christi fidelibus reprobanda
est. Utrum autem ipse deus eum facere ab eterno potuerit,
ipse deus novit. Si enim eum ab eterno facere non potuit,
hoc non propter eius impotentiam fuit, sed propter im-
potentiam creature, que fieri non potuit ab eterno, et si
deus eam facere potuit.

L'opuscule suivant est le *De motu cordis*, lui aussi bien connu et authentique; mais il est précédé ici (fol. 2^{rb}—2^{va}) d'un assez long fragment, dont le prof. Pelster S. J., a écrit, après examen du manuscrit (18. VIII. 1923): «Ein bis jetzt unbekanntes Fragment, das wegen des Verweises am Schlusse und aus andern Gründen sicher Thomas von Aquin angehört.» Je reproduis ici ce fragment, qui intéressera plus d'un lecteur, d'après la copie qu'a bien voulu exécuter à mon intention mon jeune ami, le Dr. Alex. Müller, de Bâle:

Scribitur a philosopho in libro de motibus animalium:
Estimandum constare animal quemadmodum civitatem legi-
bus bene rectam, quod potest exponi tum de viribus anime,
tum de partibus corporis. De viribus anime sic: Nam sicut
in civitate est unus communis legislator, cuius est volun-
tarie leges instituere et post institutionem facere eas per
consuetudinem quasi per naturam observari, quibus legibus

legislator regit et dirigit omnes cives in civitate habitantes, sed immediate suos ministros et mediantibus eis omnes alios cives civitatis, sic in animali ut in homine inter virtutes anime est una virtus nobilior et honorabilior aliis, quae est virtus rationalis, quae suis legibus, hoc est scientiis et virtutibus regit et dirigit immediate virtutes sensitivas anime, que propter hoc dicuntur rationales per obedientiam et mediantibus illis regit et dirigit partes organicas corporis. Et homo est quemadmodum civitas bene legibus recta. Et ideo sicut privationes et malitie civilium arguunt praepositos iniustos civitatum, ita privationes et malitie organorum et virtutum sensitivarum in homine arguunt virtutis rationalis malitiam.

— De partibus corporis sic: Nam sicut in civitate est unus prudens civis ad custodiendum bona communia civitatis deputatus, ut tempore necessitatis secundum rationem¹⁾ distribuat unicuique civi illius civitatis vite necessaria, sic in corpore animalis ut in homine est unum membrum, quod est principalius aliis membris, scilicet cor, quod est situatum in medio corporis ut in pectore, nisi quod magis declinat ad superius et anterius quam ad inferius et posterius. In quo corde cordis actione nutrimento acquiritur forma completa sanguinis. Qui sanguis est ultimum et immediatum nutrimentum, et ideo cor administrat nutrimentum necessarium unicuique parti corporis ad sui nutritionem et salutem. Sic enim¹⁾ in solo corde sanguis est [fol. 2^{va}] naturaliter ex venis²⁾ ad singulas partes corporis, ita quod sanguis primo ingreditur venas magnas, et de magnis venis ingreditur parvas venas; in quibus parvis venis sanguis in membrum convertitur, eo quod sanguis extra cor non habet locum naturalem nisi venas. Igitur cor de parte subtilissima nutrimenti format calorem et spiritum, quem calorem et spiritum cor per arterias transmittit ad omnes partes corporis, ut actione caloris et spiritus consuetur³⁾ in dispositione necessaria ad vitam et animam et ad virium anime operationes exercendas. Sed quia de corde facta est mentio, inde de motu cordis scilicet a qua virtute anime moveatur in praesenti disputatione relinquimus inquirendum.

Quia omne, quod movetur necesse est habere motorem... Et hec de motu cordis ad presens⁴⁾ sufficient. Explicit libellus de motu cordis. editus a fratre Thoma de Aquino.

¹⁾ *rationi* ms.

¹⁾ *enim*? Cod. n sous rature.

²⁾ *ex vena* ms.

³⁾ *consuetur*? Rature au milieu du mot.

⁴⁾ *ad presens*? ms.; *dicta* edit. Vivès.

V. CHAPITRES ADDITIONNELS AU *DE HAERESIBUS*
DE S. AUGUSTIN

D'après le ms. B. VIII. 9

Fol. 26^r, après le chapitre consacré aux Pélagiens, vient:

Nestoriani a Nestorio episcopo qua contra catholicam fidem dogmatizare ausus est Christum dominum non deum hominem ex Maria uirgine natum sed hominem tantum. nec id quod mediator dei et hominum effectus in utero uirginis de spiritu sancto fuisse conceptum. sed postea deum homini fuisse permixtum. nec deum hominem passum sepultumque dicebat uacuare contendens omne nostrum medium quo uerbum dei sic hominem suscipere dignatus est in utero uirginis ut una persona fieret dei et hominis. propter quod singulariter et mirabiliter natus. mortuus etiam pro nostris peccatis cum ea quae non rapuerat personaueret dei homo [26^v] a mortuis resurgens ascendit in caelum (cf. Migne 42, 50 note. Le ms. n'a pas les Timotheani).

A la suite, fol. 26^v:

Eutichiani ab Eutiche praesbitero qui cum sibi per ambitionem regiam patrocinia conquirere dogmatizare ausus est ante incarnationem duas naturas fuisse in Christo. Postea autem quam uerbum caro factum est unam naturam id est diuinam totumque hominem translatum in deum nec uerum hominem in utero uirginis conceptum neque carnem ex corpore Mariae sumptam. sed nescio ubi formatum corpus tam subtile adstruebat quale posset per inuiolata matris uirinea uiscera transducere eumque totum deum unam naturam confirmans nec deum hominem sed solam diuinitatem suscepisse passionem eamque leuasse in caelum cum natum ex Maria uirgine factumquae ex semine Dauid secundum carnem. crucifixum. mortuum. et sepultum. a mortuis resurrexisse et in caelum perfectum hominem leuasse quem expectamus uenturum iudicare uiuos et mortuos. et fides catholica confirmat. et scripturarum diuinorum omnis clamat auctoritas. contra quam fidem resiliens Eutyches predictus cum Ephysana synodus depressa regia potentia. et maxime Dioscorus Alexandrinus episcopus eius sequeretur errores. a Flauiano Constantinopolitanae plebis episcopum. non tantum honore priuauit. sed etiam pulsum patria exilio dari fecit. adstante et contradicente ueneranda apostolicae sedis diacono Hilaro. Alios uero sacerdotes absentes secunda sessione honoribus priuauerunt. sed hunc diuina maiestas prouida et celeri et iusto iudicio ipsa consumsit. sublato enim exemptoque ex hac uita imperatore Theodosio

nec non et Crysafio quorum patrocinio saepe dictus Eutyches fidem catholicam oppugnans supradictum errorem inuexerat praeente ad deum Flauiano sancto episcopo et confessore ut simul iusti dei iudicis [fol. 27^r] quantum relatum est operirentur examen. Auctoritate igitur predictae sedis apostolicae et fidei robur expressum est. et error nefandi dogmatis extinctus. Siquidem reportatum corpus confessoris cum gloria. sanctae ecclesiae dignus locus exceptit. relaxatis videlicet sacerdotibus qui digna confessione deo accepti et hominibus grati restituti sacerdotio. nefandi erroris auctor Eutyches é prouincia pulsus. synodus praedicta male conceptos errores sua subscriptione detestans aduersam sanamque doctrinam. pax sanctae matris ecclesiae suos reuocat sacerdotes.

Cette rédaction, comme on le voit, est toute différente de l'article additionnel dans Migne 42, 50. Il est clair que cet article-ci est du même auteur que celui qui traite des Nestoriens.

VI. NOTES HAGIOGRAPHIQUES
SUR LES SAINTS ULRIC, AFRA, ETC., D'AUGSBURG.
d'après le ms. B. VIII. 32.

A la suite de la Vita Ódalrici, fol. 27^r–28^r, messes des saints Ulric, Afra, et (II. id. *sept.*) d'Hilaria, Digna, Eunomia, Eutropia. Puis (fol. 28^r):

Sancti Dionisii epi. avunculi sanctae Afræ obitum nescimus. et nihil de eo habemus.

Sanctus puer cuius reliquias uobis mittimus super sanctam Afram est inventus.

De stola sancti Ódalrici. epi.

De cingulo. De dalmatica.

De casula. De cidari.

Sanctæ Afræ. S. Hilariae.

S. Dignæ. S. Eunomiae.

S. Eutropiae. S. Dionisii.

Has reliquias uestrae caritati transmittimus.

Fol. 28^v, écriture de diplôme:

Intimamus uobis fratres kmi basilicam in introitu nostri porticus nouiter honorifice mira pictura et uario decore constructam. sed adhuc minime dedicatam. Quam cupimus in honore sancti Iohannis baptistæ dedicare. quia inibi uolumus baptismus facere. Proinde quoniam uos audiuiimus huius domini preconis barbam habere. exinde pro uera dilectione aliquam portiunculam nobis obnixius petimus transmittere.

Cette requête, qui met fin au cahier IV et à la première portion du ms., est de même main, et de la même sorte d'écriture, que le fol. 1^r qui marque les dates des saints Afra. 242. VI. kl. aug.; les 4 compagnes, même année et mois, II. id. *augusti*; Vincent (même année, Saragosse). Eulalia et Cucufas (in Barcelone). Felix (apud Gerundam). Ulric (M. CCCC. *espace gratté* IV. non. iul.).

VII. LETTRE INÉDITE DU DOMINICAIN GODEFROID, PÉNITENCIER DU PAPE (28 mai 1252).

Ms. B. IX. 31.

Parmi les notes de droit canonique, de lecture assez difficile, qui couvrent les derniers feuillets du ms. B. IX. 31, j'ai remarqué, fol. 225^v, la courte circulaire suivante:

Frater Gotfridus domini pape capellanus et penitenciarius viris religiosis predicatorum prioribus et gar(dianis) fratrum minorum per theutoniam constitutis salutem in domino. Super porrecta nobis ex parte vestra consultacione. de sentencia cuiusdam legati. in illos qui sollicitant sanctimoniales et fornicantur cum eis generaliter promulgata. et qualiter fratres utriusque ordinis missi ad predicandum se gerere debeant cum sacerdotibus tenentibus publice concubinas de speciali responsione domini pape vobis taliter respondemus, quod potestis tales a sentencia ipsa iuxta formam ecclesie absolvere, inuncta eis pro culpe modo penitencia salutari, ac cum omnibus predictis communicare presbyteris quamdiu a suis episcopis tolerantur. Dat. Assisii. v. kal. junii pontificatus domini Innoc. pape 4.

Frère Godefroid appartient presque aux origines de l'Ordre des Prêcheurs: il était, en même temps que Fr. Réginald, chapelain et pénitencier du pape Grégoire IX, et l'on peut voir dans Quétif-Echard I, 105 sq. deux lettres écrites par lui en cette qualité. aux couvents de son ordre, en 1237. « Ad quem annum postea vixerit Godefroidus, non notarunt annales nostri », est-il dit à la fin de l'article consacré à Godefroid (ibid. p. 106). La petite lettre publiée ci-dessus nous fournit la preuve qu'il vivait encore en 1252, et continuait à exercer ses fonctions sous le pape Innocent IV, cinq ans après que son ancien collègue Réginald avait quitté Rome pour devenir archevêque d'Armagh.

VIII. L'ASPECT PRIMITIF ET ORIGINAL
DE L'*ALPHABETUM NARRATIONUM* D'ARNOLD
DE LIÉGE.

Ms. B. X. 7.

On sait combien les recueils du genre de celui-ci ont été modifiés et augmentés selon le caprice des copistes. Notre manuscrit remonte au temps même de l'auteur, qui reçut le grade de licencié en 1305, et doit assez bien représenter son œuvre, si souvent méconnue, telle qu'elle est sortie de sa plume.

Au commencement, fol. 1^r, sans titre, le prologue plusieurs fois édité, *Antiquorum patrum exemplo didici*, sans qu'on ait paru remarquer que, conformément au colophon si caractéristique de l'auteur, chacune des phrases qui le composent commence par une des lettres dont est formé le nom ARNULDUS.

Fol. 1^v « Incipit alphabetum narrationum. Abbas non debet esse nimis rigidus... »

Fol. 172^v, on lit la finale suivante, omise dans la plupart des autres manuscrits :

Finis hic venit, et ecce nunc venit huius alphabeti finis.
Illi gracias, qui est alpha et o, principium et finis. Qui hunc librum lecturi sunt, orare devote dignentur, ut horum compilator, *cuius nomen in prologo continetur*, eorum oracionibus adiutus, finem beatum consequi mereatur... In hoc libello sunt octingente et XVIII narraciones vel circiter. Summa omnium vocabulorum, de quibus narraciones continentur in hoc volumine, quingenta et quinquaginta.

Fol. 172^v—174^r, table alphabétique « Abbas-Zelotipia. Explicit. Amen. »

C'est une chose bien surprenante, qu'à propos de cet ouvrage si répandu de son confrère liégeois du XIV^e siècle Échard se contente de reproduire la courte notice de Laurent Pignon, en avouant qu'elle est pour lui inintelligible :

Librum qui dicitur *Narvaconi*. Quod compendio scriptum quis forsitan me felicior interpretabitur.

Notre manuscrit bâlois, et d'autres dispersés dans tous les pays de l'Europe, auraient fourni sans peine à l'érudit dominicain la réponse à sa question.

IX. LE *ROTULUS PUGILLARIS*
DU DOMINICAIN AUGUSTIN DE DACIE (XIII^e s.).

Ms. B. X. 9.

Les foll. 37^r—69^r du recueil¹⁾, écrits sur 2 col. vers l'an 1400, contiennent un petit traité théologique, qu'une main du XV^e s. a intitulé, à la marge supérieure: *Summa theologie quedam*. Vient ensuite: «In primo nota quid sit theologia et unde dicatur. De quatuor eius causis...»

Fol. 39^{v_b} commence le prologue suivant, qui mérite d'attirer principalement l'attention:

Ad laudem Iesu Christi, pro instructione iuvenum fratrum ordinis Praedicatorum et aliorum, qui pro tempore ob salutem animarum predicacioni et confessionum audicioni sunt exponendi, ea que communia sunt et in sacra theologia magis necessaria, simplicibus ad sciendum in unum quasi ROTULUM PUGILLAREM breviter collecta redigi. Ubi autem [fol. 39^{v_a}] nimis succincte et nimis complete (!) aliquibus dictum esse videatur, recursum habeant, si placet, ad summulum, que COMPENDIOSUM BREVIARIUM THEOLOGIE intitulatur, iam nuper a me compilatam. Moneo vero iterum adque iterum, ne aliqui fratres dicti ordinis dac.²⁾ ad praedicta officia predicationis et confessionis assumantur, priusquam de hiis, que hic conscripta sunt et aliis, que in constitutionibus prefati ordinis ponuntur ad memorata officia pertinentia diligenter examinati fuerint et approbati.

Habet autem hic Rotulus. XV. tractatus. In primo tractatur de introductorii scientie theologice. In secundo de fide, simbolis et fidei articulis. In tercio de angelis et animabus. In quarto [fol. 39^{v_b}] de gracia et eius differentiis. In quinto de virtutibus theologicis cardinalibus et aliis. In 6^o de donis et operibus misericordie. In 7^o de beatitudinibus et contemplacione. In 8^o de oratione et specialiter de oratione dominica. In 9^o de paeceptis et plagiis. In decimo: de votis, iuramentis et ignorancia. In XI^o de peccatis et eorum speciebus et differentiis in generali. In XII^o de quibusdam peccatis in speciali. In XIII^o de sacramentis. In XIV^o de distinctione temporum. In XV^o de antichristo et ultimo iudicio.

Theologia est sciencia ducens humanum intellectum lumine fidei in cognitionem dei per Christum in operibus recusacionis...

¹⁾ Primitivement foll. 49^r—82^r. Le premier cahier du volume ayant péri, le feuillet numéroté jadis 13 est devenu présentement le fol. 1.

²⁾ *dac.* J ms., pour *deinceps*?

[fol. 69^{ra}]. Expl. „Et in hiis omnibus sumitur gradus secundum exigenciam meritorum.“

L'écrit, comme on l'a vu, est anonyme; le titre lui-même, *Rotulus pugillaris*, se déduit de la Préface. Quant à l'auteur, j'ai pu l'identifier sans peine, à l'aide du précieux travail de Denifle « Quellen zur Gelehrten geschichte des Predigerordens » (Archiv f. Lit. u. Kirchengesch. des MA. Bd. II. Berlin 1886, p. 234, no. 72):

Fr. Augustinus, provincialis Daciae, scripsit libellum pro informatione praedicantium, quem *Pugillarem Rotulum* nuncupavit.

Échard I, 388 nous apprend qu'en effet Augustin fut provincial de Dacie (province qui comprenait le Danemark, la Norvège et la Suède) à deux reprises, de 1254 environ à 1266, et de 1272 jusqu'à sa mort, survenue en 1282. Mais, pour ce qui est de l'ouvrage que mentionne Laurent Pignon, et après lui Denifle, il n'en peut dire que ceci:

Quod opus haud dubie viderit Laurentius, et forte nunc iacet in angulo bibliothecarum Sveciae aut Daniae neglectum.

Notre ms. de Bâle montre qu'il n'était pas nécessaire de chercher si loin. En même temps, la préface du *Rotulus* nous fait connaître un ouvrage antérieur d'Augustin, intitulé *Compendiosum Breviarium theologiae*, et qui ne se trouve mentionné nulle part ailleurs. Donc, encore deux ouvrages à ajouter à tant d'autres dont ce précieux fonds des dominicains de Bâle est jusqu'ici le témoin unique.

X. STATUTS DU CARDINAL OTTO POUR LES BÉNÉDICTINS ET AUGUSTINS D'ALSACE; ÉLOGE D'UNE BIENFAITRICE DES DOMINICAINS.

Ms. B. X. 14.

Otto, cardinal-diacre de Saint-Nicolas *in carcere Tulliano*, joua un rôle important, de 1229 à 1239, comme légat du pape, en Allemagne, en Angleterre, et jusque dans les pays scandinaves, désignés alors sous l'appellation générale de Dacie. Presque partout, nous le voyons s'occuper spécialement de la réforme des établissements religieux. Le 18 nov. 1238, il promulgue pour les moines d'Angleterre une série

de Statuts dont Mathieu Paris nous a conservé la teneur. Dans l'été de 1239, se trouvant à Strasbourg, il s'applique pareillement à faire refleurir la discipline dans les maisons d'Alsace; le ms. de Bâle B. X. 14 contient (fol. 185—188) le texte des Statuts publiés par lui à cet effet. J'avais pensé d'abord me contenter d'en donner ici l'Incipit et l'Explicit; mais dom Ursmer Berlière, le meilleur spécialiste en cette matière, m'a fait observer qu'il valait la peine de les publier en entier. Bon nombre de ces statuts concordent à la lettre avec ceux que Martène a publiés comme émanant d'un concile de Trèves de l'an 1227 au tome VII de son *Amplissima collectio*, col. 122 sqq. J'ai ajouté, chaque fois qu'il y avait lieu, le n° correspondant des décrets édités par Martène.

Fol. 185^{ra}:

Otto miseracione diuina sancti Nicholai in Carcere Tulliañ diaconus Cardinalis apostolice sedis legatus. uniuersis Abbatibus Abbatissis Prepositis Prioribus [185^{rb}] Monachis et Monialibus necnon et regularibus Canonicis et aliis Religiosis omnibus per Argentin. dioc. constitutis salutem in Domino.

Statuimus in primis ut monasteria Ordinis sanctorum Benedicti. Augustini. ad obseruationem regule et ordinis sui reformatur. (Martène, n. 117.)

Prohibemus ne quis Abbas uel Abbatissa duas habeat abbatias.

Item nulli monacho uel moniali duo officia in monasterio assignentur nisi prouidencia abbatis de consensu Capituli propter euidentem necessitatem uel utilitatem monasterii aliter duxerit prouidendum. (M. 118.)

Item nullus monachus eligatur in abbatem nec ad aliquod aliud officium assumatur. nisi prius secundum regulam fecerit professionem. Qui uero nondum professi in abbates fuerunt electi. uel ad officia nominati. remoueantur et alii loco eorum substituantur. Item de monialibus decer [185^{va}] nimis obseruandum quod dictum est de monachis.

Item nouicij. post annum probacionis. si fuerint adulti faciant professionem in manu abbatis. quam si facere noluerint. expellantur de monasterio. (M. 119.)

Idem circa moniales obseruetur.

Item nullus monachus uel monialis in duobus monasteriis locum habeat, uel prebendas. Quia uero actenus quam plures dicuntur habuisse circa eos misericorditer prouidemus.

ut uidelicet ad primum possint redire monasterium etiam si micioris sit religionis nisi professionem ficerint in secundo. De cetero uero si qui hoc presumpserint ad manendum in arciori monasterio precise compellantur. nullo sibi iure uel loco in altero monasterio reseruato.

Item prebende monachorum et monialium que per abusio nem in quibusdam locis actenus diuise fuerunt. in communitatem redigantur. nulli de cetero pro uictu uel pro uestitu [185^{vb}] denarij assignentur. sed de communi cel lario pascantur. et de communi uestario induantur. (M. 123.)

Item omnes monachi et moniales simul in refectorio commedant. in dormitorio simul dormiant. nisi qui egrotant.

Item abbates et abbatisse dormiant in dormitorio communi cum monachis uel monialibus suis et in refectorio commedant. nisi quandoque soli abbates propter magnos hospites. puta Episcopos Prepositos. et coabbates. aduocatos et patronos suos se absentent. (cf. M. 125.)

Item carnes in refectorio non commedant nec extra. nisi in infirmitorio cum egrotant.

Item monachi et moniales omnibus proprietatibus suis. immobilibus siue mobilibus quas actenus habuerunt. sine difficultate renuncient. et omnia in communes usus monasterij redigantur. Qui uero renunciare rennuerint ex [186^{ra}] communicentur. Quod si nec sic resipuerint. de monasterio expellantur. (M. 120.)

Item quicumque monachi aut moniales in morte proprium habuisse fuerint deprehensi. ecclesiastica careant sepultura. Si qui uero talium actenus in cimiterio fratrum fuerunt sepulti. eiciantur. (M. 121.)

Item monachi denarios quos in missis publicis uel pri uatis recipiunt in sacrificio. sibi non reseruent. sed abbati uel cui ipse preceperit assignentur in communes monachorum usus expendendi. De denariis anniuersariorum. uel tricesimorum et omnium que ad manus eorum deuoluuntur. nemo sibi quicquam aliquid appropriare presumat. nec per singulos monachos uel moniales diuidantur de cetero sicut actenus in quibusdam locis per abusum fieri consueuit. sed in communes usus redigantur omnia sicut est dictum. (M. 122.)

Item ludos. chorearum. alearum. [186^{rb}] scakorum. taxillorum. annulorum. globorum monachis et monialibus interdicimus omnino. (M. 131.)

Item prohibemus ne monachi uel moniales. litteras aut tabulas mittere uel recipere audeant ullomodo. nisi prius eas legerint eorum prelati. qui autem contrarium fecerint. graui pena puniantur.

Item districte prohibemus ne pueri uel puelle seculares in monasteriis monachorum uel monialium ammodo doceantur. Si qui uero iam docentur in continent ieiuantur. nec aliquis monachus uel monialis eos uel eas in monasterio uel extra procurare presumat.

Item annum gracie monachis et monialibus omnino amputamus. nec ipsi abbates uel abbatisse possint condere testamentum nec subditis dare licenciam condendi.

Item monachi et moniales ad obseruandum silencium adiscant signa.

[186^{va}] Item monachis uel monialibus. uel conuersis. curtes uel allodia pro certa pensione de cetero non assignentur. Si qua uero iam sunt assignata taliter. reuocentur omnino. [M. 124.]

Item hospitalia pauperum in monasteriis restaurantur. et consueti redditus eis assignentur. (M. 126 fin.)

Item abbates et monachi. nec mantella nec surkotas portent de cetero. nec pannos habeant de nigra bruneta. neque de moreto. sed quanto possint haberi uilioris precii prout regula precipit. Cucullas autem habeant cum amplis capuciis et latis. (M. 132.)

Item quando equitant. cappis utantur nigris et clausis non clamidibus. (M. 132.)

Item tam abbatibus quam monachis pellicia uulpina et de cuniculis probibemus. sed tantum agnina eis concedimus et caprina.

Item abbates de cetero non utantur lineis ad carnes. nec linteaminibus nec culcitris in lectis suis [186^{vb}] sed lenas et saga habeant secundum quod regula concedit.

Item abbates et monachi cyrothecas non habeant nec birreta.

Item non habeant ocreas nisi quando equitant.

Item nullus abbas alterius monasterij monachum recipere presumat sine litteris dimissoriis proprii abbatis.

Item quicumque monachus in lapsum carnis ceciderit de quo fuerit manifestum. ad nullam deinceps dignitatem. nec ad officium possit assumi in monasterio. nisi propter manifestam emendacionem et honestam ac religiosam conuersacionem suam per sedem apostolicam uel per eius legatum secum meruerit dispensari. (M. 128.)

Item sub pena excommunicacionis districtissime inhibemus ne secularibus personis in seculo manentibus uel etiam in monasterio seculariter uiuere uolentibus ulle prebende uel stipendia [187^{ra}] dentur neque uendantur in monasteriis. quod quicumque fecerit siue fuerit abbas siue abbatissa. deponatur. Illi autem qui actenus huiusmodi

stipendia dicuntur habuisse subtrahantur omnino. ubi hoc sine graui scandalo fieri possit. alioquin excommunicentur.

Si quis autem abbas uel monachus in officio positus in uicum carnis lapsus fuerit. de quo fuerit manifestum. remoueatur in continenti. et in penam sui criminis de cetero stet ultimus in choro. uocem non habeat in Capitulo. ad aliquam monasterij ordinacionem tractandam nisi propter manifestam emendacionem abbatis prouidencia de consensu conuentus eum duxerit admittendum. Ad abbaciam uero. uel ad officium numquam deinceps eligatur. nisi ut supra dictum est per sedem apostolicam uel eius legatum secum meruerit dispensari. Idem circa abbates (*pour abbatis-sas?*) et moniales uolumus obseruari. (M. 129.)

Item precipimus abbatibus et abba [187^{rb}] tassis nec non et aliis omnibus monasteriorum rectoribus ut suis subditis tam in uestitu quam in uictu secundum uniuscuiusque monasterij possibilitatem necessaria amministrent. (cf. M. 126.)

Item statuimus ut monasteria monialium. stricte claudantur ita ut nec clericis. nec monachis nec laicis de cetero concedatur introitus. immo nec ipsa abbatissa uel magistra dare possit talibus personis licenciam ingrediendi preter quam confessori predicatori uerbi dei medico. et carpentariis ad reedificandas officinas.

Item claves monasterij semper apud se habeat abbatissa uel si ipsam quandoque contingat abesse committat eas priorisse. (M. 140.)

Item districte prohibemus ne monialibus de cetero detur licencia egrediendi de monasterio causa uisitandi parentes uel amicos. nisi fortassis ineuitabilis urgeat necessitas [187^{va}] ut puta. fames. uel incendium. uel aliquid huiusmodi. et tunc quanto cicius fieri possit reuertantur. (M. 141.)

Item districte prohibemus ne matrone cuiuscumque dignitatis uel condicionis sint que quandoque gracia uisitandi filias. sorores. aut neptes suas de speciali licencia abbatisse introducuntur in claustrum. ibi cibum sumant neque dormiant infra septa claustrorum. Sed foris in domo hospitum poterunt eis necessaria prouideri. nec tunc liceat monialibus egredi ullomodo ad ipsas. (cf. M. 139.)

Item in unoquoque monasterio. eligatur priorissa uel decana aliqua de maturioribus etate et moribus. que semper custodiat conuentum commedat in refectorio et dormiat in dormitorio.

Item in quolibet monasterio ordinetur una monialis deum timens. discreta. ac pudicicie et religio [187^{vb}] nis amatrix. quam fenestrariam uocant. que diligenter custodiat

fenestram. quam sonante completorio firmiter seret. nulli datura locum ibi amplius confabulandi. usque mane post dictam primam. et capitulum celebratum. (M. 142.)

Item nulla monialis superuenientibus amicis uel parentibus loqui audeat sine licencia abbatisse uel priorisse. que statim ad fenestram locutre. maturam adiungat sociam. et nichil omnino sine presentia fenestrarie loquantur. Quod si facere presumpserint grauiter puniantur. (M. 148.)

Item statuimus ut moniales habitum habeant decentem et regularem. Surkotas autem laneas et lineas et tunicas quas quedam actenus habere consueuerunt. item mantella de bruneta nigra siue de moreta. et mantella et pellicia de uario. et alias exquisitas uel sumptuosas pelles monialibus districte prohi [188^{ra}] bemus. (M. 133. 134.)

Item non habeant manicas strictas. nec consuticias. (M. 135.)

Item non habeant monilia. nec fibulas. nec anulos aureos. uel argenteos. nec aurifrigia. nec cingulos sericos uel aliquem secularem ornatum. (ibid.)

Item districte prohibemus monialibus. ne de cetero faciant aurifrigia uel aliquem ornatum uel bursas secularium personarum. nam sicut eis non licet huiusmodi uanitatibus uti. sic etiam non decet ut aliis ea fabricent nisi forte ad usum ecclesiasticum.

Item omne opus faciant commune. nec aliqua sibi specialiter aliquid presumat operari nisi de licencia speciali. et in necessitate.

Item uela habeant nigra. linea. non nimis subtilia. et lata. que totum capud et collum tegant.

Item calcios habeant non rostratos nec serico contextos. non strictos [188^{rb}] sed largos. nec habeant cyrothecas.

Item coopertoria non habeant in lectis de pannis colo- ratis neque cortinas. (cf. M. 125.)

Item nulla monialis que non sit regulam professa. et ab episcopo uelata in abbatissam eligatur. nec ad aliquod officium assumatur in monasterio. puta ad prioratum. uel ad decanatum. uel ad aliquid huiusmodi. nec (*manque ad*) aliquam monasterij ordinationem admittatur.

Item abbatisse et moniales. si quando eas egredi de monasterio contingat. non utantur habitu seculari. nec sellas deauratas aut faleratas. nec frena deaurata habeant sed modeste incedant et religiose. (M. 136.)

Item bendas siue pepla habeant lata non nimis subtilia quibus collum suum a parte occipitis. et guttur a parte anteriore contegant religiose.

Bendas autem sericas. crispatas [188^{va}] crancelatas et croco tinctas omnino eis prohibemus.

Item superpellicia habeant simpliciter. et religiose formata. non crispata neque nimis longa. (M. 137.)

Item prohibemus ne monachi uel moniales habeant seruos uel ancillas speciales. nisi forsitan in talibus officiis sint constituti. quod eis omnino carere non possint. et tunc de conscientia suorum prelatorum eos assumant. Si qui autem alias tales personas retinere presumpserint. precipimus eas per prelatos expelli. (M. 127.)

Item reliquie mensarum pauperibus communiter distribuantur. (cf. M. 126.)

Et hec que dicta sunt de monachis et monialibus circa canonicos regulares uolumus obseruari. hiis dumtaxat exceptis que eis regula et constitutiones sui ordinis concedunt. (M. 144.)

* * *

Ces Statuts sont suivis de l'éloge vraiment admirable d'une insigne bienfaitrice de l'Ordre dominicain, une grande dame désignée simplement par l'initiale T. Le rédacteur de cette petite pièce décrit par le menu, et en un langage tout mystique, les bienfaits touchants et innombrables dont lui et ses confrères sont redevables à cette excellente chrétienne. Les supérieurs de l'Ordre ont ordonné que ce nécrologue serait inscrit au commencement ou à la fin du missel dont on se sert à la messe conventuelle, afin que les frères se souviennent à jamais d'offrir à Dieu leurs suffrages pour celle qui fut pour eux une mère, ainsi que pour «sa très douce fille».

On désirerait connaître le nom de cette dame si noble et généreuse, dont l'Ordre à ses débuts décida de garder éternellement la mémoire, *in memoriam sempiternam*. Malheureusement, il n'en a point été ainsi, car les plus doctes personnages parmi les Frères-Prêcheurs, auxquels j'ai communiqué ce document si intéressant, m'ont avoué ne point savoir de qui il s'agit, bien qu'ils aient fait toutes les recherches possibles à cet effet. Je dois donc me contenter de publier ici ce témoignage solennel de gratitude, espérant que peut-être quelqu'un parviendra à mettre un nom sur la personne qui en est l'objet.

Fol. 188^{vb}:

Quoniam apud veteres ex consulta providentia claris titulis praedecessorum probitas ad posteros mittebatur, ut suorum radiorum diffusione exemplaris racio intuentes ad

similia provocaret, et ne proterva ingratitudinis proles oblio-
vio tocius bonitatis neverca per manum negligencie probos
et claros actus eorundem totaliter sepeliret, dignum duximus
futurorum memoriam caducam et instabilem praesentis
scripti amminiculo suscitare in dulcem atque mellifluam
reminisciam matris venerabilis domine T, cuius crebra
et multa beneficia cum affectione intima et ignita ordini
praedicatorum oblata corda fratrum nostrorum pulsare non
desinant. Incessanter se ipsam enim totaliter fratrum ser-
vicio exhibuit murum et clipeum, in adversis non aliter
fratribus condolens, quam si proprii filii vexarentur, non
minus congaudens in prosperis, quam si sibi quaeque op-
tata fortuna vultu placi [fol. 189^{ra}] do propinaret. Infir-
mis decumbentibus cibaria ministrabat. Sanos etiam sua
refectio sepissime sequebatur. Quis unquam frater privatus
vel alienus transitum per locum istum fecerit et servicia sua
non senserit? Si Theutonicus, si Polonus, si Dacus sive
Gallicus fuerit, panem et vinum offerens advenientibus
occurebat. Nec solum se et sua ordini obtulit, sed etiam
filios et filias, nepotes et neptes atque suam progeniem se-
cum traxit et tanta connexione ordini obligavit, ut non
solum in vita sed etiam in morte a matris pie vestigiis non
recedant. Et ut ad posteros eius affectuosa probitas per-
veniret, altare maius erexit ad honorem gloriose virginis
matris Dei, calice, libris, ornamenti vestimentisque festi-
valibus adornavit. Illud solum servicium, quod exhibere
non potuit, fratribus denegavit. Hec altera Martha in
hospicio membris Christi parare necessaria non cessabat.
[fol. 189^{rb}] Imitatrix Marie in ecclesia mentem devotioni,
linguam orationi, aures sanctae praedicacioni applicans; par-
tem sibi optimam et perpetuam eligere conabatur. Hiis
etiam unguentis odoriferis sodales suas provectas et adoles-
centulas, ut cum ea post Christum currerent et a fratrum
nostrorum consilio et doctrina non recederent, invitabat.
Hiis igitur tam pie, tam sedule matris excellentissimis affec-
tuosissimis praeclarisque actibus motus etiam magister vel
provincialis ordinavit et voluit, quod in principio vel in fine
missalis maioris altaris conscriberentur et debitum titulis
notarentur tam felicis matris insignia beneficia in memoriam
sempiternam. Ne forte longevitate temporis futura gene-
racio eam tamquam oblitam et ignotam praetereant et sic
a pia et debita fratrum recordacione totaliter tolleretur,
qua propter nos, qui pro nobis et posteris bona de tante
matris manibus recepimus [fol. 189^{va}] et haec fideliter
conscriptimus tam praesentes quam posteros obsecramus in
domino, ut non solum coniectis oculis praesentem paginam
respiciant, lingua legant, sed etiam sicut decet viros evan-

gelicos beneficiis non ingratos pro tanta matre eiusque dulcissima filia preces aliquas speciales devote offerant Christo domino omnium salvatori; ita facientes, quod in die districti examinis iuste non possint de ingratitudine a summo iudice reprehendi. Valeant omnes fratres preces nostras fideliter adimplentes.

XI. RYTHME EN L'HONNEUR DE SIGFRIED,
ARCHEVÈQUE DE MAYENCE;
ORDO DE LA MESSE ÉPISCOPALE.

d'après le ms. F. III. 15 i.

Le ms. de Bâle F. III. 15 i. doit être, comme je l'ai dit précédemment, l'un de ceux que Remi Fäsch a acquis de la région de Fulda-Mayence. Parmi les pièces qu'il contient, on distingue, fol. 185^v, un rythme tracé de la même main que le reste, en écriture assez grossière, aux environs de l'an 1100, à la louange de l'archevêque de Mayence, Sigfried I de Eppenstein (1080—1084), contemporain et partisan dévoué du pape légitime Grégoire VII. Le texte, malheureusement, est par endroits presque inintelligible; je le donne tel quel, en raison de l'intérêt qu'il peut offrir au point de vue historique.

Miror mundi gaudia tam cito decreuisse
 Miror pro leticia tristiciam sumpsisse
 Miror quod ecclesia suo iure caret
 Miror quod in patria fides non comparet
 Miror ubi ueritas sit in (*espace gratté*) pura
 Miror ubi caritas miror ubi iura
 Fideles ut non corruant
 nec perfidi praeualeant
 sit tibi Christe cura.
 Moue turba celica domino prostrata.
 Sedes apostolica multum est turbata
 Fides et ecclesia iam periclitantur
 Infideles filii cum fide luctantur,
 Pater patrum pellitur de proprietate
 Papam sede uttitur (!) indiuersitate
 Petre celorum clauier (!)
 stare uelis feliciter
 pro tua sanctitate.

Vale praesul nobilis maguntine sedes
 Christo et ecclesie totum te concedis
 Qui se ipsum talibus sic (*trois lettres grattées*) prohibere
 Patri stat ut filius pontifex Sigfridus
 Ipsi grates redere teneamur uere
 Qui se ipsum talibus sic prohibere
 Martine opem exhibe
 Et ei totum prohibe
 quod ipsi uult nocere.

* * *

Dans ce même manuscrit, fol. 183^v—184^v, une main plus élégante, mais de même époque (vers 1100), a transcrit un petit *Ordo* de la messe épiscopale, provenant probablement, lui aussi, de la région rhénane. Bien qu'il soit incomplet de la fin, et puisé en partie aux sources romaines, il m'a paru utile d'en reproduire le texte, ne fût-ce que pour faciliter la besogne des érudits qui s'appliquent actuellement à dresser l'inventaire complet de ces sortes de documents. Il commence sans titre, fol. 183^v:

In primis episcopus induit se episcopalibus ornamentis.
 et insuper cappa. ut ad processionem sic incedat. Capellanus quoque eius preparat se cum cappa. et. VII. diaconi dalmaticis. septemque subdiaconi tunicis. et tres acoliti cum cappis. ut omnes ita intersint processioni. Hoc modo eadem processio agitur. Portatores crucium et reliquiarum et benedicte aque secundum consuetudinem conuentum praecedunt. deinde illitterati. mutato solito more. in aliis enim processionibus seniores semper solent praecedere. Conuentum autem sex subdiaconi secuntur bini et bini. et post eos sex diaconi eodem ordine. illosque secuntur duo accoliti cum duabus candelis. et in medio eorum incensi portitor. Deinde archisubdiaconus cum plenario. et duo accoliti ex utroque latere eius cum duabus crucibus. illumque sequitur archidiaconus. In ultimis quoque episcopus cum suis collateralibus incedit. et stationem ad crucem ita agunt. similiterque chorum ingrediuntur. Si dominica est. diaconi et subdiaconi ad terciam ita uestiti uadunt. et in capite formulae se collocant. accoliti autem cappas extra chorum exuent. sique (!) ad ordinem suum reuertuntur. Post terciam custos ecclesiae ab altari incipiens. per maiorem

et minorem chorum uiam cum [fol. 184^r] tapetibus usque ad uestiarium sternit. ut episcopus ceterique adiutores eius per eam incedant. Armario igitur incipiente. gloria patri. chorum ingrediuntur eodem ordine quo et ante processio fiebat. duobus sane presbyteris casulis indutis episcopum ducentibus. et quinque acolitis cum quinque cereis subdiaconos praecedentibus. Vbi autem primus acolitus qui solus omnes antecedit eo quod parem non habeat. gradus presbyterii attigerit. ilico subsistit. et omnes acoliti pariter cum eo unus post unum bini et bini uersi contra alios. sicque omnibus subsequentibus per se transitum praebentes. Illis quidem praetergressis. ipsi stant cum erectis candelabris. donec Kyrie eleison incipitur. et tunc ea deponentes. ipsi in sedibus puerorum stant. usque dum episcopus ceperit salutare populum. statimque leuantes ea. per totam orationem tenent. qua finita. iterum candelabra deponentes. euangelii recitationem expectant. Igitur episcopo ceterisque processoribus suis in sanctuarium uenientibus. septem acoliti ante gradum remanent. diaconi autem et subdiaconi ex utraque parte sanctuarii consistunt. confessionemque facientes. subdiacono cum plenario et incensi portatore interim ante altare simul assistentibus. uersi contra episcopum. Confessione autem peracta. diaconi secundum ordinem accedunt. et osculantur eum. et tunc ei incensum porrigitur. [fol. 184^v] et textus euangelii ad osculandum. Post haec omnes diaconi excepto archidiacono. et subdiaconi in chorum reuertentes. et superiorem ordinis locum tenentes. ibi permanent usque ad tempus quo offerre debent. et postea inde non discedunt ante finem missae. Duas quoque cruces per totam missam duo acoliti unus ad dexteram. aliis ad sinistram altaris tenent. semper stantes. Predicti uero presbyteri qui episcopum inter manus ducebant. prope eos stant. et interdum sedent. Acoliti autem interdum mutari possunt. Archidiaconus uero et subdiaconus et illi duo presbyteri responsorium et alleluia. et quicquid cantandum est. cum episcopo cantant. Postquam ad recitationem euangelii uentum fuerit. quinque acoliti tot candelabra leuantes. foras exeunt. nec ad idem officium denuo reuertuntur. Reliqui duo qui ibi remanserunt ante gradus stant. donec euangelium perlegatur. et inter eos ille qui incensum tenet. et subdiaconus retro diaconum stat. Perfecto itaque euangilio si sermonem uult facere. iterum processio agitur ad analogium cum duabus crucibus. et duabus cereis (!). thuribulo quoque. praecedente diacono et subdiacono cum plenario ut ante eum ponatur. et duobus presbyteris eum inter manus ducentibus. et ibi ex utroque latere eius cruces tenentur iuxta altare. Sermone itaque peracto. eo ordine quo *La fin manque*.

XII. UN MANUSCRIT INCONNU ET COMPLET DE TROIS DES OPUSCULES DE L'ÉVÈQUE BRETON FASTIDIUS.

Ms. O IV. 18.

Il y a bientôt trente ans que j'eus l'occasion de traiter la question des écrits de Fastidius¹⁾, cet évêque breton pélagien du V^e siècle, qui n'était guère connu jusqu'alors que par la courte notice que lui a consacrée Gennade dans son *De vir. ill.* 57 (56). A la suite d'une publication du Dr. Jul. Baer sur le même sujet²⁾, l'accord ne tarda pas à se faire sur les points suivants, admis depuis lors par l'universalité des critiques:

1^o Le premier des ouvrages de Fastidius mentionné par Gennade, le *Liber ad Fatalem quendam de vita christiana*, n'est pas, comme on l'avait cru depuis des siècles, le *De vita christiana* qui figure parmi les écrits apocryphes d'Augustin (Migne 40, 1031—1046), celui-ci étant adressé à une femme, à une veuve, tandis que l'autre avait pour destinataire «un certain Fatalis».

2^o L'écrit en question de Fastidius semble bien être identique au premier des six opuscules constituant le «Corpus Pelagianum» publié par C. P. Caspari³⁾. Celui-ci traite, en effet, de la vie chrétienne dans un sens nettement semi-pélagien, et est adressé à un homme. De plus, un passage en est entré dans une petite compilation césarienne du VI^e siècle, intitulée: *Excarpsum de epistola sancti Fatali de vita christianorum*⁴⁾.

3^o Tout le *Corpus* publié par Caspari étant sûrement d'un seul et même auteur, nous avons du coup six traités qui doivent être désormais considérés comme appartenant à Fastidius.

4^o Cela n'empêche pas que le *De vita christiana* du Pseudo-Augustin ne doive, lui aussi, continuer à être revendiqué comme l'œuvre de Fastidius, cet opuscule offrant les

¹⁾ Voir la littérature dans Schanz (Krüger), *Gesch. der Röm. Litteratur* IV, 2, p. 510 sq.; Bardenhewer, *Gesch. d. altchristl. Literatur* IV, p. 518 bis 520; Morin, *Études, Textes, Découvertes* I, 25 sq., etc.

²⁾ *De operibus Fastidii*. Dissert. inaugur. Norimbergae (1902).

³⁾ *Briefe, Abhandlungen u. Predigten* (Christiania 1890), p. 3—167.

⁴⁾ *Rev. Bénéd.* XV (1898), p. 484 suiv.

mêmes particularités caractéristiques que les six traités qui composent le *Corpus*; il est permis d'y voir, jusqu'à nouvelle découverte, l'autre traité dont parle Gennade, *De viduitate servanda*, encore que ce titre ne soit proprement justifié que par le contenu du chapitre final.

Voici pour la question littéraire. Quant à ce qui est de l'édition du texte du *Corpus*, J. Baer⁵⁾ a fait voir que celui qu'a publié Caspari était susceptible d'être notamment amélioré en nombre d'endroits, non seulement des traités I—II, édités pour la première fois d'après deux manuscrits, l'un de Munich, l'autre de Salzburg, mais aussi des quatre derniers, déjà publiés en 1571 par Solanius d'après le ms. Vatican lat. 3834, du IX^e/X^e siècle.

La difficulté était même plus grande pour ces derniers écrits, car, non seulement le manuscrit qui avait servi de base à l'édition était unique, mais les derniers feuillets 103^r—105^r, contenant la finale de *l'Epistola de castitate*, déjà très endommagés au XVI^e siècle, étaient devenus par endroits complètement illisibles, lorsque Caspari les collationna pour son édition, si bien qu'il se vit souvent réduit à indiquer les lacunes par une série de points; les derniers mots, entre autres, étaient décidément indéchiffrables. Et pas d'espoir, semblait-il, de mettre la main sur un autre manuscrit: car, des trois autres qu'a signalés Montfaucon⁶⁾, deux, les Vatic. 4580 et 4581, ne sont que des copies sur papier, l'un, des deux premiers, l'autre, du second des opuscules contenus dans le Vatic. 3834; quant au troisième, donné par Montfaucon comme «*Codex 843. Bibl. Palatin. Vatican. saeculo XI. scriptus*», il paraît avoir disparu depuis, sans laisser aucune trace.

Qu'on juge donc de ma surprise, lorsque, il y a deux ans, me trouvant à Bâle, occupé à faire la description des manuscrits latins du Fonds B de la Bibliothèque Universitaire, mes yeux tombèrent sur un petit volume en parchemin, du XII^e siècle, contenant précisément, sous le nom de *Syxtus évêque et martyr*, les traités VI. III. et IV. du *Cor-*

⁵⁾ *Op. cit.*, p. 31—51.

⁶⁾ *Bibliotheca bibliothecarum miss.* p. 116^b B, où les deux manuscrits sont donnés par erreur comme Vatic. 4581 et 4582.

pus édité par Caspari. Mon premier soin fut de m'assurer si le texte était complet, s'il permettrait de combler les multiples lacunes résultant du mauvais état des derniers feuillets dans le cod. Vatican. 3834. Oui, le texte était en parfait état de conservation: la finale du *De castitate* pouvait donc être restituée d'une façon tout à fait sûre. Et non seulement cela, mais une collation en règle du *Basileensis (O) IV. 18* donnerait lieu d'améliorer plus d'un passage des éditions antérieures de Solanius et de Caspari. Voici deux ou trois exemples, tirés du commencement du traité *De castitate*: Caspari p. 125, l. 3 sq.: *unde procul dubio incontinentiam Deo ministrare non posse [constat]*. Les deux éditeurs ont cru devoir suppléer ce *constat*, qui manque, disent-ils, dans le manuscrit. Notre codex B fournit la preuve que cela n'était pas nécessaire; il donne: *unde proculdubium est i. D. m. non posse*. Un annotateur du XVII^e siècle a écrit en marge «manifestum», comme synonyme de *proculdubium*, forme adjective non mentionnée dans les lexiques.

Caspari p. 126, l. 6 sq.: *Nunc ergo elige, quid melius sit, quod primum natura dedit, an quod postmodum usus exhibuit.* B ajoute ici trois mots, en supprime un, et change la forme d'un autre: *Nunc ergo e. q. melius sit, id te esse quod natiuitas dedit . . .*

Caspari p. 126, l. 20 sqq.: *Huic nec nimia aetatis tenuitudo impedit, nec senectus longaeua praejudicat, nec natura eius aduersatur, nec causa morborum.* On se demande ce que veulent dire ces mots «nec natura eius aduersatur»: un glossateur avait déjà senti la difficulté, et écrit à la marge, en tout petit caractères: «castitatis». Notre codex B vient à point montrer qu'il s'agit simplement d'un accouplement fautif des lettres, résultant du manque de séparation dans les manuscrits anciens; au lieu de *nec natura eius*, il a *nec naturae uis*, ce qui donne un sens excellent. J'ai relevé dans B nombre d'autres cas où sa leçon est préférable à celle de C.

On le voit, il y aura tout avantage, dans le cas d'une future édition critique des traités de Fastidius, à collationner avec soin ce petit manuscrit de Bâle, dont personne jusqu'ici ne semble avoir soupçonné l'existence, encore moins l'importance réelle. Présentement, je me bornerai à donner

dans son intégrité la finale du *De castitate*⁷⁾, afin de remédier, provisoirement du moins, à l'état défectueux du texte publié par Caspari. Voici la signification des sigles employés dans l'annotation critique:

B = cod. Basileen. O IV. 18, XII^e siècle, p. 138—146.

V = cod. Vat. lat. 3834. IX/X^e siècle.

S = édition de Solanius, Rome 1571.

C = édition de C. P. Caspari (Christiania 1890),
p. 161—167.

... Quin¹⁾ ergo, christianorum decus²⁾, perfice³⁾ quod coepisti: omnes corporeas voluptates⁴⁾ virili mente [p. 139]⁵⁾ conculcans, spiritualibus te tantum actibus occupato. Non patiaris⁶⁾ te a feminis vinci⁷⁾, quae infirmorem sexum ingenti pectoris firmitate⁸⁾ superarunt. Faciat te illis⁹⁾ vel aequalem vita¹⁰⁾, quem fecit sexus nativitas fortiorum. Quantum enim, quod vivimus¹¹⁾, etiam si ad praesentis vitae legitimum tempus pervenire possimus? Adde quod omni ætate¹²⁾ mors incerta metuenda est, quia¹³⁾ iam ex eo quisque mori potest, quo coepit et vivere. Lucremur ergo de hac brevitate, quod in perpetuo¹⁴⁾ habere possimus. Illud vero quale est, ut,¹⁵⁾ cum christianorum multos et audias et intellegas et, si velis, videas in tantum dei formidare iudicium, et adventus eius terrore compungi, ut quamvis nulla eos redarguat¹⁶⁾ [p. 140] culpa peccati, abstinentia, oratione, ieuniis corpus affligere, in cinere etiam cilicioque volutare¹⁷⁾, scriptum esse recordantes: *Quoniam magnus est dies domini, et quis erit sufficiens ei?* Et alibi: *Si iustus vix salvus erit, peccator et impius¹⁸⁾ ubi parebit?* Et apostolus: *Castigo corpus meum, et servituti redigo.* Vide ergo, si expediat tibi, ut, cum alii corpus suum abstinentia ieuniioque confiant, tu tuum magis epulis et exquisitis dapibus nutrias; et cum illi¹⁹⁾ Christi exemplo sobriis vigiliis frequenter transigant noctes²⁰⁾, te vero esca distentum torus²¹⁾ mollior nec vo-

⁷⁾ Mon jeune ami, Dr. Alex Müller, qui s'apprête à donner l'édition princeps de son compatriote «Warnerius Basiliensis», a bien voulu exécuter pour moi cette copie, avec son exactitude habituelle, pendant que je suivais en Afrique les traces de saint Augustin: qu'il veuille bien trouver ici l'expression de mon affectueuse gratitude pour ce bon service et tant d'autres du même genre dont je lui suis redevable.

lentem quidem vigilare permittat; et cum illi sacco et cinere et omni iniuriarum genere afflict [p. 141] ta et pallentia membra circumferant, tu adornatus et splendidus et laetus incedas; et cum illi paene omne tempus²²⁾ lacrimosis orationibus transigant, te ridere et luxuriari delectet; et cum assidua²³⁾ illi²⁴⁾ adversus diabolum compugnatione desudent²⁵⁾, tibi carnis exercere libeat²⁶⁾ voluptates. Numquid non unus²⁷⁾ omnibus deus? Aut non omnes christiani eiusdem iudicis expectant adventum? Aut forsitan mitior alios, alios²⁸⁾ alacrior²⁹⁾ ignis³⁰⁾ expectat, ut alii tantum solliciti sint, et alii tantum securi? Crede mihi, quod et illi velint securi esse, si sibi intellegent expedire. Sed ista, inquies, paucorum sunt³¹⁾. Paucorum est etiam³²⁾ angusta via, per quam³³⁾ caelestis regni aditus introit[ur] [p. 142]; paucorum est et excellens integritatis praemium, quod solis virginibus remittitur. De quibus paucis esse te convenit, si illud³⁴⁾ habere desideras, quod paucis promittitur. Nubere enim omnium paene hominum est, malorum etiam³⁵⁾ et insipientium. Nihil grande³⁶⁾ est, id te exercere³⁷⁾ velle, quod cuncti, et illud habere, quod etiam pessimi consequuntur. Sed, ut de hominibus taceam, luxuriantur et ferae, pecudes et volucres quoque nubunt. Nihil magnum cum porcis et canibus aliquid habere commune: dei potius et angelorum eius statum normaque sectare pulchrum est³⁸⁾. Pulchrum est enim³⁹⁾, te eos in praesenti vita imitari, cum quibus semper esse credendus es in futuro. Nam, quam magnum sit pudicitiae bonum [p. 143], ex hoc vel maxime recognosce, quo⁴⁰⁾ incontinens nec legere nec orare fiducialiter potest, hostias vero offere et domini corpus adtingere, aut ignoranter prae sumit, aut scienter tremescit; contra pudicus et⁴¹⁾ abstinentis⁴²⁾ infinitam conscientiae fiduciam gerit, et pudicitiae auctoritate defensus cuncta intrepidus⁴³⁾ exercet. In oratione quasi praesens cum domino, immo quasi amicus cum amico⁴⁴⁾ loquitur, scriptura dicente: *Vos autem dixi amicos*; in lectione vero nulla animi confusione retrahitur. Offerre autem deo hostias tam audenter⁴⁵⁾ potest, quam celebratam iam eucharistiam fiducialiter iam sumere. Quid⁴⁶⁾ ergo, dilectissime mihi? Si Christum diligis [p. 144], dilige Christi bonum. Si deumamas, serva, in quo vel maxime deus gaudet: serva integritatem, serva

pudicitiam, habeto intra te castimoniam, cuius orationum suffragio tibi⁴⁷⁾), si quid forte deliqueris, remittatur. Nam quod sacerdotio aliquatenus pudicitia comparetur, iam superius demonstravimus. Si in virginitatis integritate permanseris, eris apud deum ut angelus, et apud homines ut deus; si vero, quod non credo, eius despexeris bonum, nec apud homines tibi, nec apud deum integritatis gloria remanebit. Nemo te inanibus verbis circumveniat, nemo te⁴⁸⁾ seducat. Difficile perfectus christianus esse poterit, qui non in singularitate et in pudicitiae sanctitate⁴⁹⁾ permanserit. Mirari enim me fateor excellentis ani [p. 145] mi tui in tam parva aetate virtutem, et in iuvenali⁵⁰⁾ corpore canam mentem. Et non me tantum, sed omnes, quicumque te nosse potuerunt,⁵¹⁾ amant, diligunt⁵²⁾, venerantur et honorant.⁵³⁾ Et novae admirationis stupore⁵⁴⁾ terrentur, quod haec aetas angusti et ardui itineris⁵⁵⁾ magis callem⁵⁶⁾, quam latioris viae semitam⁵⁷⁾ diligat⁵⁸⁾, per quam nonnullos etiam senes videmus incedere; quod in his annis mens quae Christum sequatur inventa sit⁵⁹⁾, praesertim inter divites, quos salvari difficile est. Et⁶⁰⁾ temporibus nostris, quibus iam⁶¹⁾ multis paene ignota⁶²⁾ iusticia est, flagrat laus tua per ora cunctorum. Nullus est⁶³⁾, qui tuam in christianitatis⁶⁴⁾ conversatione⁶⁵⁾ non admiretur aetatem. Noli perdere tam grande⁶⁶⁾ [p. 146] bonum, et egregiam consummatamque fabricam nequaquam velis unius anguli destructione foedare⁶⁷⁾. Nihil de gloria tua saeculum rapiat: custodi diligenter unum, ut facilius possideas totum⁶⁸⁾. Pudicitia enim omnium bonorum mater est; haec nonnumquam cum prole sua aut amittitur aut tenetur⁶⁹⁾. Vicisti⁷⁰⁾ senes moribus, et longaevos animi maturitate⁷¹⁾ superasti⁷²⁾. Quid plura?⁷³⁾ Paene solus es⁷⁴⁾ temporibus nostris, te si⁷⁵⁾ luxuria non⁷⁶⁾ vicerit, in cuius⁷⁷⁾ genere vitiorum multiplex origo versatur⁷⁸⁾.

¹⁾ *Quin*] B tout à fait bien; *Quid* VSC ²⁾ *decus*] *decuius* V ³⁾ *perfice*] *perficere* V ⁴⁾ *voluptates*] SC; *voluntates* VB ⁵⁾ on remarquera que le manuscrit B a été paginé, non folioté ⁶⁾ *paciaris* B ⁷⁾ *uinci*] S insère *unquam* ⁸⁾ *peccatoris firmitate*] B, excellent; *peccato virginitate* C, conformément à V; S a corrigé arbitrairement tout ce passage: *quae in infirmiore sexu ingentia peccata virginitate superarunt* ⁹⁾ *illis*] B seul; C avait conjecturé *eis*; *talem* S ¹⁰⁾ *vita*] corrigé par conjecture; *vitam* B; de V Caspari n'avait pu lire que

les deux dernières lettres *ca*, et aurait conjecturé *vita pudica*, n'était le manque d'espace; S a écrit *circa* en marge de V, et certe dans son édition ¹¹⁾ *quod vivimus*] B; V illisible; *utilius* S; Caspari avait, dans sa sagacité, conjecturé *vixerimus* ¹²⁾ *omni etate* B; *omnia* et des points C, le reste étant illisible dans V ¹³⁾ *quia*] BSC; *qui* V ¹⁴⁾ *imperpetuo* B ¹⁵⁾ *ut* BVSC, encore que Caspari, je ne sais pourquoi, eût préféré *quod* ¹⁶⁾ *redarguat*] B; *redarguerit* VSC ¹⁷⁾ *uolutarej*] B; *uoluntare* V; *uolutari* Caspari, et il supplée, comme indispensables, les mots *non desinant*. Mais cela même ne suffirait pas pour rendre la phrase correcte; je préférerais voir dans tout ce passage un double cas d'anacoluthie, chacun après l'un des deux *ut* ¹⁸⁾ *inpius* C ¹⁹⁾ *illi*] C; *illis* BV ²⁰⁾ *transigant noctes*] transeant B ²¹⁾ *thorus* B ²²⁾ *omne tempus*] *omni* B ²³⁾ *asidua* B ²⁴⁾ *illi*] BVS; Caspari corrige *illis* ²⁵⁾ *compugnatione desudent*] B; *compugnatio* le Caspari, et il fait remarquer qu'on ne peut plus presque rien déchiffrer de V, entre *compugnatio* et *tibi* ²⁶⁾ *libeat exercere* VC ²⁷⁾ B insère maladroitement *in* avant *omnibus* ²⁸⁾ *alios, alios*] B, très bonne leçon; *alio, alios* VC ²⁹⁾ *alacrior*] B; *uel acrior* C ³⁰⁾ *iginis* V ³¹⁾ *sunt*] VC; *sit* B ³²⁾ *etiam*] BC; *enim* S; V à peu près illisible ³³⁾ *quam*] B; *quam in* Caspari, trompé par la séparation de *qua* et de *m* (pris par lui pour *in*) dans V ³⁴⁾ *illud*] VC; *aliud* B ³⁵⁾ *etiam*] B; om. VC ³⁶⁾ *grande*] B ge... le C, qui suppose *geniale*, V étant ici illisible; *gentile* S, aussi par conjecture ³⁷⁾ *id te exercere*] *ide texercere* V ³⁸⁾ *statum normamque sectare pulchrum est*] B; V illisible; S a suppléé *uitam omnino*; C conjecture en note *exempla* ³⁹⁾ *enim est* VC ⁴⁰⁾ *quo*] B très recevable; *quod* C; V peu lisible ⁴¹⁾ *et*] B; om. V; suppl. SC ⁴²⁾ *abstinens*] *abstinentes* B ⁴³⁾ *intrepidus*] B; *intrepid.* V avec un trait à travers le *d*, ce que Caspari a rendu par *intrepide* ⁴⁴⁾ *amico*] B ajoute *suo* ⁴⁵⁾ *audenter*] B; *audacter* VSC ⁴⁶⁾ *quid ergo*] ici B comme V, mais peut-être pour *quin ergo*, comme ci-dessus au commencement? ⁴⁷⁾ *tibi*] B seul ⁴⁸⁾ *te*] B seul ⁴⁹⁾ *pudicitiae sanctitate*] B; V aussi avait ces mots, car Solanius les y a lus encore; Caspari accuse à tort celui-ci de les avoir suppléés arbitrairement ⁵⁰⁾ *iuenali*] B, forme intéressante, à conserver; *iuenili* VSC ⁵¹⁾ *quicunque te nosse potuerunt* B; V est devenu illisible, C n'a pu lire que les trois lettres *pot*; S avait encore pu déchiffrer *quicunque te* ⁵²⁾ *diligunt*] Caspari a supposé qu'il y avait après ce mot une lacune dans V ⁵³⁾ *honerant* B ⁵⁴⁾ *Et nouae admirationis stupore*] B; V illisible; S avait encore pu lire *Et no*, leçon considérée comme peu sûre par Caspari, puis avait supplié *stup* devant *ore*, les trois lettres seules lisibles aujourd'hui ⁵⁵⁾ *itineris*] B; mot illisible dans V; *iugi* S: C y a vu quelque chose comme *ingeris* ou *iugeris* ⁵⁶⁾ *callem*] B; V illisible; *uitam* S; Caspari aussi soupçonnait un mot commençant par *u*, *uiam*? ⁵⁷⁾ *latioris uiae semitam*] B; *latiorem semitam* C, leçon considérée par lui seulement comme «non invraisemblable» ⁵⁸⁾ *diligat*] B; om. C ⁵⁹⁾ *annis mens quae Christum sequatur inuenta sit*] B; V illisible; S a encore cru pouvoir lire *Christum sequitur*; C a pris les cinq dernières lettres pour *casit* ⁶⁰⁾ *est. Et*] B; *est, cum* C ⁶¹⁾ *iam*] B; om. C ⁶²⁾ *ignota*] B; C propose de lire ainsi ce mot presque effacé dans V; *mortua* S ⁶³⁾ *ora cunctorum. Nullus est*] B; *omnia, ita ut nullus sit* C, qui pourtant avoue que ces mots sont très peu clairs dans V, et donc in-

certains ⁶⁴⁾ *christianitatis*] B; C aussi, mais comme une leçon pas tout à fait sûre ⁶⁵⁾ *conversationem* B ⁶⁶⁾ *tam grande*] B; *magnum* C; *magnum hoc in te* S, ces trois derniers mots très incertains d'après Caspari ⁶⁷⁾ *destructione foedare*] B; C aussi, tout en donnant ces mots comme pas tout à fait sûrs, quoique très vraisemblables ⁶⁸⁾ *totum*] B; de même seulement très vraisemblable selon C ⁶⁹⁾ *amittitur aut tenetur*] B; S avait encore pu lire *amittitur*, considéré par C comme illisible ⁷⁰⁾ *Vicisti*] B; *licitum* C; *et illicitum* S. ⁷¹⁾ *maturitate*] B; *maturitatis* S; om. C, pour qui tout ce passage était décidément indéchiffrable. ⁷²⁾ *superasti*] B; om. SC ⁷³⁾ *Quid plura?*] BS; C trouve que ces mots de l'édition S ne sont pas justifiés par le contexte ⁷⁴⁾ *solus es*] B; *ubi enim* SC évidemment conjecture manquée ⁷⁵⁾ *te si*] B; *si te* SC ⁷⁶⁾ *non*] BS; C soutient qu'il a dû y avoir quelque chose de plus entre «luxuria» et «uicerit» ⁷⁷⁾ *in cuius*] B; *ut omnes* S, dont C reproduit la leçon, tout en la déclarant pas du tout sûre ⁷⁸⁾ *multiplex origo uersatur*] ainsi finit la lettre dans B; C s'arrête à *multi*, considérant le reste comme incertain; S lit *multipliciter exoriri*, et ajoute «Videntur aliqua deesse».

TABLE DES MATIÈRES.

- Actes, diplômes, etc., utilisés pour la reliure: B. III. 2 (Jean, abbé de Beinwil, 1437); B. III. 20 (Hiltwin de Stefansfelden); B. IV. 5 (St. Marcel de Delémont, 1434); B. VI. 2 Berthold II de Strasbourg, 1335); B. VI. 6 (Chremnitz, vers 1400); B. X. 7 (Conseil de Bâle, XV^e siècle), etc.
- Adolphe Brouwer, prieur de la Chartreuse de Bâle: ms. provenant de lui B. IX. 30.
- Afra (sainte): documents concernant son culte et ses reliques B. VIII. 32; séquence inédite en son honneur B. IX. 18.
- Alain de Lille: ses Règles théologiques, avec additions B. V. 26; son *Ars praedicandi*, avec chapitre en plus B. VIII. 3.
- Albert le Grand O. P.: Postilla in *Job* B. IV. 14; Traité inédit sur l'*Ave Maria* B. IX. 26; sur le *De divinis nominibus* du Pseudo-Denis B. IV. 17.
- Aleuvin: extraits de son *De fide trinitatis* sous le nom de S. Augustin B. X. 15; ms. provenant de Trèves O. II. 28.
- allemand (vieil), mss. en contenant: B. VIII. 11, fol. 134^r; B. IX. 23³; B. IX. 31⁴; B. X. 7, reliure; B. X. 10⁴; B. X. 18²; B. XI. 1⁴; F. III. 9, fol. 204^r—205^r, etc.
- Alma redemptoris* (antienne), avec titre intéressant et variante F. III. 15*i*.
- Alsace: documents relatifs aux maisons religieuses de ce pays au XIII^e siècle B. X. 14.
- Amerbach: ms. provenant de sa bibliothèque B. IX. 34.
- Anonymous XIV^e siècle, Défense de la Bulle de Jean XXII contre Michel de Cesena B. II. 24; anonyme XV^e siècle, *De vitiis ministrorum ecclesiae* B. III. 24. Cf. Thomas Waleys, sermons, homélies, etc.
- Anselme (s.) de Cantorbéry, Recueil de seize *Orationes* B. XI. 6.
- Anselme de Laon: son Commentaire authentique sur Matthieu B. VI. 17*a*.
- Apocryphes: v. Esdras, Lettre.
- Arinand *de bello*, pour Armand *de bello visu* B. IX. 2.
- Arnuld de Liège O. P.: ms. contemporain et authentique de son *Alphabetum Narrationum* B. X. 7; recension interpolée de Conrad de Waltenkoven B. IX. 12; cf. Append. VIII.
- Astensis magister O. F. M., *Distinctiones* autrement inconnues B. VIII. 15.
- Augsburg: documents des moines de Sainte-Afra, accompagnant un envoi de reliques B. VIII. 32; Append. VI.
- Augustin (S.): discours inédit sur le Ps. 93. B. III. 3; ses *Tract. in Ioh.* (IX^e siècle) ibid; *De Haeres. ad Quodvultdeum* avec chapitre inédit (Murbach IX^e/X^e siècle) B. VIII. 9 et Append. V; Recueil des *Flores Augustini* Append. II; Extraits d'Alcuin attribués à Augustin B. X. 15; Recueil de ses sermons, provenant de Saint-Bénigne de Dijon AN. IV. 16; débris d'un magnifique ms. mérovingien de son *De civitate Dei* Fragm. I. 4. A.
- Augustin, provincial de Dacie O. P. au XIII^e siècle: son *Rotulus pugillaris* inédit. B. X. 9; son *Compendiosum Breviarium theologiae*, ibid; Cf. Append. IX

Bâle: tremblement de terre de 1356: B. IX. 12 (cf. B. X. 7); ms. provenant des Franciscains B. VIII. 9; Acte du Conseil, XV^e siècle B. X. 7; Missel de l'Église de Bâle B. I. 11.

Beardus (Nicolas de Byard O. P.?)
Distinctiones Beardi B. X. 13.

Beinwil, abbaye bénéd.: Diplôme de l'abbé Jean I. von Oetingen B. III. 2.

„Beringerus de Brugge“ auteur inconnu d'une glose sur Alexandre de Villedieu B. IX. 26.

Bertold de Nürnberg O. P.: *De laudibus B. V. Mariae*, inédit B. IX. 11.

Bible avec variantes B. I. 6 (X^e siècle).

Biblia pauperum (= *Collectarium* de Jean Peacham) B. IX. 17.

Bonaventure: ms. non utilisé dans l'édition de Quaracchi B. X. 29.

Cassien, Conférences (IX^e/X^e s.): B. V. 13–14.

Catonis disticha, avec glose inconnue? B. XI. 1.

Chartreux: Chronique des prieurs de la Grande-Chartreuse B. IV. 28; *Provinciale* de l'an 1490. B. VII. 19; Lettre déclaratoire de quatre prieurs d'Allemagne (1329) B. VIII. 18; Récit relatif au prêtre anglais Robert, fondateur d'une chartreuse de Sainte-Anne B. X. 30; Missel provenant de la chartreuse de Trèves AN. VIII. 9.

Citeaux: *Regula inclusorum* rédigée par les abbés de cet Ordre B. III. 27.

Collationes tenues en France au XIII^e/XIV^e siècle B. X. 2.

Conrad de Waltenkoven O. P.: sa recension interpolée de l'*Alphabetum Narrationum* d'Arnulf de Liège B. IX. 12; ms. lui ayant appartenu B. X. 9.

Cordiale ou Quatuor norissima de Jean de Vliederhoven B. III. 27. B. X. 30.

Crafthorn, théologien d'Oxford O. P.: Questions sur les Sentences (autrement inconnu) B. V. 30.

Croisiers: v. Huy.

Delémont: Acte relatif à l'église St. Marcel B. IV. 5.

Delisle (Léop.): lettre de lui, relative au ms. B. II. 11.

Dicta ss. patrum, compilation patristique, peut-être de l'âge carolinien B. XI. 3.

Dicts, proverbes, etc.: B. V. 34. en vieux français, dans *Collationes* du XIII^e/XIV^e siècle B. X. 2.

Dijon: ms. de s. Augustin provenant de l'abbaye de Saint-Bénigne AN. IV. 16.

Distinctiones: v. Astensis. Gilbertus Magnus. Nicolas de Byard. Beardus.

Dominicains: Décrets d'un Chapitre de la province teutonique, nomination de lecteurs, etc. B. V. 26; Légendes du Bréviaire, retouchées après 1260. B. VIII. 6; Éloge d'une insignie bienfaisante de l'Ordre B. X. 14. Cf. Append. III. et X.

Dulcis est Maria ... antienne avec notation neumatique et alphabétique F. III. 15 i.

Enipius, personnage imaginaire, pour Eugipius: B. V. 19.

Epiphane év.: v. Jérôme (Pseudo). Homélies.

Epîtres paulines avec Glose, XI^e siècle. B. II. 5.

Erkanbald, évêque de Strasbourg, épaves de sa bibliothèque: B. IV. 12. (B. I. 6?)

Esdre sompniale B. VII. 4.

Eugène IV: bref et bulle en faveur des Croisiers de Huy: B. III. 27.

Eugipius, dédoublé Enipius: B. V. 19.

Evangiles de l'École de Tours B. II. 11. (IX^e siècle).

Evrard, du Val-des-Ecoliers: ses sermons *De sanctis* attribués à tort au dominicain Hugues de Prato B. IX. 1.

Exempla: collection anonyme d'un auteur toscan (?) B. VIII. 30. cf. Hartung, Arnuld.

Fastidius: ms. jusqu'ici inconnu de ses opuscules O. IV. 18; Appendice XII.

Flores s. Augustini, petite collection inédite du XI^e/XII^e siècle B. IV. 23; B. VI. 1; B. VII. 2; B. IX. 33; Appendice II.

français (vieux): proverbes français dans *Collationes* du XIII^e/XIV^e siècle B. X. 2; dans Sermons de la même époque B. X. 22; sermon sur les devoirs du chrétien (XIV^e siècle) B. VII. 2.

Fructus fructuum B. VII. 10.

Fulda: mss. de cette abbaye acquis par Remi Faesch: cf. O. II. 18.

Gilbertus Magnus, abb. de Citeaux: *Distinctiones* à lui attribuées dans ms. B. X. 13.

Gilbert (de Tournai?), double série de Sermons sous son nom B. IX. 14.

Glose anonyme sur les Epitres paulines, XI^e siècle B. X. 5.

Godefroid O. P. pénitencier des des papes au XIII^e siècle: petite circulaire inédite B. IX. 31; Appendice VII.

Guido Faba, de Bologne: sa *Summa dictaminum* avec variantes B. IX. 31.

Guillaume d'Auxerre: recension particulière de sa Somme théologique: B. IV. 10.

Guillaume de Macklesfield O. P.: ouvrage inédit sur les Sentences B. IV. 13.

Guy d'Evreux O. P.: Sermons inédits B. V. 24.

Haimon: Commentaire sur les Psautiers à lui faussement attribué: B. II. 9.

Hannibald de Hannibaldis: Commentaire littéral sur les Sentences B. V. 24.

Hartung de Herwersleyben O. P.: ms. unique de son *Hortus animae* B. V. 17.

Helfta; circulaire au sujet du meurtre du prévôt Henri B. V. 32.

Henri de Erp: *Sermones de Sanctis* à lui faussement attribués B. VI. 15.

Henri Suso: ses *Centum meditationes de passione*, mises en latin par Jean de Schoonhoven B. IX. 30.

Hermann de Marienfeld, O. Cist: Opuscules B. VIII. 11.

Hervé de Nedellec, général O. P.: traités inédits B. III. 22.

Hiltwin, commandeur de Stefansfelden: diplôme de lui. B. III. 20.

Homélies XLV, dites de l'évêque Epiphane, sous le nom de s. Jérôme (comm. IX^e siècle) B. V. 16; Homélies dérivant d'un modèle milanais B. VII. 6.

Hortus animae: v. Hartung.

Hugues de Prato O. P. donné à tort comme auteur de Sermons d'Evrard du Val-des-Ecoliers B. IX. 1.

Hugues de Saint-Cher: commentaire inédit sur les Sentences B. II. 20.

Hugues de Saint-Victor: second livre *De sacramentis* B. II. 18.

Hussites: propositions à leur sujet, au Reichstag de Nürnberg 1422 B. V. 33.

Huy: ms. provenant des Croisiers de cette ville? B. III. 27; Bref d'Eu-gène IV en leur faveur, ibid.

Innocent III, Traité sur la Messe B. III. 24. cf. Append. I.

Isidore (s.) de Séville, ses trois livres des Sentences, X^e siècle B. IV. 12; mss. anciens de ses œuvres, provenant de Fulda F. III. 15.

Jacques de Bénévent O. P.: Sermons à lui attribués B. X. 5.

Jacques Passavanti, dominicain florentin: *Sermones de mortuis* B. IV. 27.

Jacques de Voragine: abrégé de sa Légende dorée B. III. 14.

Jean d'Abbeville (?): Exposition des évangiles et des épîtres liturgiques B. VIII. 19—20.

Jean-Baptiste (s.): les moines d'Augsburg demandent de sa barbe, pour dédier une église baptismale B. VIII. 32; sa Conception fêtée le 10 septembre B. X. 15.

Jean Cassien: v. Cassien.

Jean de Castuna, dominicain à Friesach, copiste du ms. B. IV. 27; nommé lecteur de ce même couvent, Append. III.

Jean Gerson, Opuscules B. III. 24.

Jean VIII de Heinsberg, év. de Liège: lettre en faveur des Croisiers de Huy B. III. 27.

Jean Nider O. P.: cinq traités inédits. B. III. 15.

Jean de Palomar: *De communione sub utraque specie*. B. III. 24.

Jean XXII, pape: défense inédite de sa Bulle contre Michel de Cesena B. II. 24.

Jean Peacham: son *Collectarium* sous le titre *Biblia pauperum* B. IX. 17.

Jean Quidort O. P.: ouvrage inédit sur les Sentences B. III. 13.

Jean de Schoonhoven: les Méditations d'Henri Suso sur la Passion mises par lui en latin B. IX. 30.

Jean de Ségovie, son *Liber de auctoritate episcoporum* transcrit pour la bibliothèque du roi de France: B. V. 15.

Jean de Vliederhoven, chartreux: son *Cordiale* B. III. 27. B. X. 30.

Jérôme (Pseudo): recueil à lui attribué des Homélies de „l'évêque Epiphane“ B. V. 16, comm. IX^e siècle.

Juifs: traité contre eux, traduit du grec par Pascal de Rome (autrefois dans le ms. B. III. 1).

Julien de Tolède: son *Prognosticon*; Comment. sur Nahum, à lui faussement attribué B. IX. 34.

Landenulf Caraccioli O. F. M.: Commentaire sur les Sentences, en partie inédit B. V. 25.

Lettre du Christ, apocryphe B. VII. 7.

Liège: v. Jean VIII de Heinsberg.

Mabillon: ms. de Bâle utilisé par lui B. V. 13.

Mauricii Distinctiones: recension particulière B. IX. 17.

Maximilien (s.): ms. provenant d'une église à lui dédiée B. VII. 28.

Mayence: ms. Faesch qui en provient? F. III. 15 i (cf. O. II. 28).

Mechtilde (sainte): Extraits de son *Liber specialis gratiae* B. X. 36.

Mechtilde de Magdeburg: *Lux divinitatis* B. XI. 11.

Messe: canon de la messe romaine sous Innocent III B. III. 24 et Append. I; *Ordo gallican* de la messe épiscopale F. III. 15 i. et Append. XI.

Michel de Cesena: défense de la Bulle de Jean XXII contre lui B. II. 24.

Milan (liturgie de): v. Homélies.

Miracula: petite collection attribuée à un certain Richard (XIII^e/XIV^e siècle) B. X. 8.

Missel de l'église de Bâle B. I. 11; de la Chartreuse du Petit-Bâle AN. VIII. 9.

Montcassin: lettre aux moines teutons contre les usages de Cluny B. V. 13.

Murbach: ms. qui en provient B. VIII. 9.

Nicolas de Byard O. P.: les *Distinctiones* de l'abbé de Citeaux Gilbert le Grand à lui faussement attribuées? B. X. 13.

Nicolas de Lyre: colophon intéressant, inédit? B. V. 3.

Nicolas Trivet O. P.: *Quodlibeta* inédits B. IV. 4.

Noel, Noel, triplicando Noel, prose notée de Thomas à Kempis B. III. 27.

Notation neumatique et alphabétique d'une antienne F. III. 15 i.

Notker Labeo: fragment inédit de sa traduction allemande des Psautiers. B. IV. 5.

Odon de Morimond O. Cist: ses Sermons inédits B. IX. 22.

Ordo missae episcopalnis, de tourneure gallicane F. III. 15 i et Appendix XI.

Ottelinus O. Cist.: sermons de cet auteur, autrement inconnu B. X. 32.

Otton, card. légat au XIII^e siècle, Statuts inédits pour les bénédictins et augustins du diocèse de Strasbourg B. X. 14; Append. X.

paenitentia: *Liber de penitentia vera* B. VIII. 17; *Summa paenitentialis* de Thomas de Chabham, abrégée par un Petrus Likoniensis B. X. 1.

papes des XIII^e et XIV^e siècles: prières à eux attribuées B. X. 11.

Paradisus anime == le IV^e livre de l'Imitation B. VIII. 32.

Pascal de Rome: Traité contre les Juifs, traduit par lui du grec (primitivement dans le ms. B. III. 1).

Passau? v. Maximilien.

« Petrus de Andrea », personnage imaginaire B. VIII. 23.

« Petrus Likoniensis », auteur d'un abrégé de la *Summa paenitentialis* de Thomas de Chabham B. X. 1.

Pharetra contra Iudeos B. IX. 32. B. X. 9.

Pierre Falacha: transcripteur du ms. B. II. 21.

Pierre de la Palud: sur les livres 1. et 2. des Sentences, ouvrage inédit B. II. 21—22.

Podium Ceretanum, Puycerda: ms. y transcrit lors du tremblement de terre de 1428. B. IX. 18.

Pressburg: ms. qui en provient? B. VIII. 3.

prières attribuées à divers papes des XIII^e et XIV^e siècles. B. X. 11.

Propositum et exercicia domus huius, règle très primitive du XV^e siècle. B. III. 27.

Proses (cinq) notées du XV^e siècle. B. III. 27.

Quaestiones theologicae d'un anonyme du XIII^e/XIV^e siècle. B. XI. 1.

Quatuor novissima: v. *Cordiale*.

Regula Inclusorum, rédigée par les Abbés de Citeaux: B. III. 27.

Reichstag de Nürnberg 1422: propositions des docteurs au sujet des Hussites B. V. 33.

Richard: petite collection de *Miracula* à lui attribuée B. X. 8.

Richard de Saint-Victor: auteur du Comment. sur Nahum attribué à tort à Julien de Tolède? B. IX. 34.

Robert, prêtre anglais, faiseur de miracles, fondateur d'une chartreuse B. X. 30.

Rome: traits satiriques dans récits et épigrammes du XIV^e siècle. B. VIII. 30. B. X. 4.

Rütschmann (Ant.), doyen de Rheinfelden: mss. donnés par lui à la Chartreuse de Bâle B. II. 11. B. III. 3. B. IX. 18. B. XI. 7.

Ruremonde: ms. de Thomas à Kempis provenant de la Chartreuse de Bethléem B. X. 12.

Sedulius Scottus: ses *Collectanea* B. II. 5 (XI^e siècle).

Sententiarum libri sex anonymes (XIII^e/XIV^e siècles) B. XI. 7; Commentaires inédits sur les Sentences: v. Hugues de Saint-Cher. Pierre de la Palud. Thomasina. Jean Quidort. Guillaume Macklesfield. Landenulfus. Crafthorn.

Sermon en vieux français (XIV^e siècle) sur les devoirs du chrétien : B. VII. 2.

Sigfried I^{er}, arch. de Mayence : pièce rythmée en son honneur F. III. 15*i*; Append. XI.

Sigibodus magister, *Summula iuris canonici* B. XI. 1.

Simon de Tournai : Explication du Symbole d'Athanase.

Somme théologique anonyme du XII^e/XIII^e siècle B. IX. 18.

Sompniale Esdre B. VII. 4.

Speculum penitentie (Summa quae dicitur) B. VIII. 12.

Stefansfelden (Steffesfeld), maison des Hospitaliers en Alsace ; commandeur, Hiltwin B. III. 20.

Strasbourg : mss. en provenant B. I. 6; B. IV. 12; Diplôme de l'év. Berthold : II. B. VI. 2; Statuts inédits du card. légat Otto pour les monastères du diocèse B. X. 14.

Swiecz (*Sweta*), à l'ancienne frontière de la Prusse (?): Éloge d'un dominicain mystique de cette ville au XIV^e siècle B. IX. 30.

Symbol d'Athanase : Exposition de Simon de Tournai B. IX. 16.

Sixtus (Pseudo): v. Fastidius.

T. insigne bienfaisante de l'Ordre dominicain en Allemagne, XIII^e siècle B. X. 14.

Théobald O. P., traducteur d'une réfutation des erreurs du Talmud B. IX. 32; B. X. 9 (cf. *Pharetra*)

Theobaldi (Ulrich), provincial O.P.: mss. lui ayant appartenu B. V. 26; sermons compilés par lui B. VIII. 13.

Thomas d'Aquin (s.): Abrégé inédit de son Comment. sur les Sentences B. III. 6; *Quaestiones disputatae et Quodlibetales* B. III. 8; Fragments inédits B. VII. 9; Append. IV.

Thomas de Chabham : abrégé de sa *Summa paenitentialis* par un certain « Petrus Likoniensis » B. X. 1.

Thomas a Kempis: deux cantiques notés B. III. 27; son IV^e livre de l'Imitation sous le titre *Paradisus anime* B. VIII. 32; ms. jusqu'ici unique de son opuscule *De resurrectione, ascensione et pentecoste* B. X. 12.

Thomas de Sutton O. P.: *Quodlibeta inédits* B. IV. 4.

Thomas de Todi O. S. A.: son *Ars sermocinandi* B. VIII. 3.

Thomas Waleys O. P.: traité anonyme pour sa défense B. VII. 30.

Thomasina (la), abrégé inédit de s. Thomas sur les Sentences: B. III. 6.

Tours : Évangiles provenant de cette École B. II. 11.

Trèves: missel provenant de la chartreuse Saint-Alban AN. VIII. 9; manuscrit de Saint-Maximin de Trèves dans la collection de Remi Faesch O. II. 28.

Trinité: Traité anonyme du XIII^e siècle B. IX. 5; Extraits de l'ouvrage d'Aleuin sur la Trinité, attribués à s. Augustin B. X. 15.

vers anonymes du XIV^e siècle B. X. 4.

Vincent de Beauvais: son Traité inédit sur la Trinité? B. IX. 5; *Auctoritates philosophorum et poetarum* B. XI. 3.

Vischer (Pierre): ms. de s. Augustin provenant de sa bibliothèque AN. IV. 16.

Walafrid Strabon: sa Glose sur les Epîtres paulines? B. II. 5. (XI^e siècle).

Wernher de Colmar, possesseur, non auteur, de l'ouvrage ms. B. IX. 16.

Zacharie de Chrysopolis: Harmonie des Evangiles (fin XII^e siècle) B. V. 19. F. V. 25.

Zurich: vers en l'honneur de cette ville et des patrons du Grossmünster F. III. 9.

INCIPIT DES INÉDITS.

A a domine Deus, significat metum (Distinctiones mag. Astensis) B. VIII. 15.

Ad laudem Iesu Christi pro instructione iuvenum fratrum (Augustinus de Dacia, Rotulus pugillaris) B. X. 9; Append. IX.

Ad omnipotentem loquar, prius vos (Disputatio pro Thoma Waleys) B. VII. 30.

Ad te levavi . . . Adventus Salvatoris ab antiquis (Iac. de Benevento? Sermones) B. X. 5.

Admirabile est . . . In verbis istis tria possunt (Albert. Magn. in Dionysii De divin. nomin.) B. IV. 17.

Aspiciebam et ecce arbor . . . Quoniam omnis arbor (Fructus fructuum) B. VII. 10.

Auctor. Abstinentia est virtus (Auctoritates philosophor. a Vincentio Bellov. compilatae) B. XI. 3.

Beatus Athanasius Alexandrinus patriarcha . . . Beata mater ecclesia (Hermann. de Marienfeld, de auctor. conciliorum et papae) B. VIII. 11.

Bonum est non manducare carnem (Joh. Nider, tract. ined.) B. III. 15.

Cantavimus Domino; Beatus homo quem tu erudieris (S. Augustini Sermo in basilica Maiorum) B. III. 3.

Circa annum Domini MCCCC fuit in Anglia (Relatio de Roberto Cartusiensi presb. B. X. 30.

Crebro interrogatus a popularibus (Joh. Nider, tract. ined.) B. III. 15.

Cum hesterno die sacrorum eloquorum (Anon. De vitiis ministrorum ecclesiae) B. III. 24.

Cum miserationes domini sint super omnia (Petrus Likoniensis, Summa paenitentialis) B. X. 1.

Cum plurimi sacerdotes sanctorum passiones (Legenda aurea abbreviata) B. III. 14.

De mane hora tertia surgere (Propositum et exercitia domus cuiusdam religiosorum) B. III. 27.

Deus cognoscitur tribus modis secundum Dionysium (Anon. Summa theolog.) B. XI. 7.

Dulcis est Maria, suavis et decora (Antiph. ad B. M. V. cum duplice notatione) F. III. 15 i.

Ego igitur gratias ago Deo (Nicol. de Lyra, colophon Commentariorum) B. V. 3.

Erunt signa . . . Sancti patres quatuor dominicas (Ottelini Cisterciensis Sermones) B. X. 32.

Evangelium graece, latine bonum nuntium (Anselm. laudunen . ? G. Babionis? Comment. in Matth.) B. VI. 17^a.

Eutychiani ab Eutycche presbytero (Suppl. ad librum Augustini de Haeresibus) B. VIII. 9; Append. V.

Hoc opusculum in tres partes dividitur (Sigiboti Summula iuris canonici) B. XI. 1.

Huic operi magister praemittit prohemium (Hannibald. de Haunibaldis? Comment. in Sentent.) B. V. 25.

Ieronimus, Vanitas vanitantium . . . Hunc etenim versiculum (Flores ex dictis ss. Patrum) B. XI. 3.

In primis episcopus induit se (Ordo missae episcopalis ecclesiae cuiusdam gallicanae) F. III. 15 i; Append. XI.

Iuxta sanctorum traditionem quae-dam (Hugo a s. Caro, Comment. in libros Sententiarum) B. II. 20.

Ki en conisce de son creator (Serm. anon. gallico idiomate) B. VII. 2.

Laetabor ego super eloquia . . . Super eloquia divina laetandum (Eward. de Valle scolarium, Serm. de sanctis) B. IX. 1.

Miror mundi gaudia tam cito decrevisse (Rhythmus in laudem Sigfridi archiep. Moguntien.) F. III. 15 i; Append. XI.

Noel Noel triplicando Noel (Rhythmus, Thomae a Kempis?) B. III. 27.

Notandum in principio huius operis (Guido Ebroicensis, Sermones) B. V. 24.

Notandum quod in principio huius operis (Jac. Passavanti, Sermones de mortuis) B. IV. 27.

Omnis inclusus est mundo crucifixus (Regula inclusorum) B. III. 27.

Otto miseratione divina . . . Statuimus in primis ut monasteria (Ottonis legati statuta pro monasteriis Alsatiae) B. X. 14; Append. X.

Papa habet plenitudinem potestatis (Summa quae dicitur Speculum paenitentiae) B. VIII. 12.

Primum principium omnium rerum (Anon. Summa theologica) B. IX. 18.

Peragrando varia loca (Ioh. Nider, tract. ined.) B. III. 15.

Quaeritur utrum parvuli punientur (Anon. Quaestiones theolog.) B. XI. 1.

Quamvis extra religiosorum (Ioh. Nider, tract. ined.) B. III. 15.

Quamvis in huius exilii aerumnu sam caecitatem (Alcuinus de Trinitate sub nomine s. Augustini) B. X. 15.

Quia ferventi desiderio anhelatis (Thomas de Tuderto, Ars sermocinandi) B. VIII. 3.

Quia peccantibus mortaliter post baptismum (Anon. Liber de paenitentia vera) B. VIII. 17.

Quid s. Augustinus doctor egregius senserit (Anon. de damnatione Salomonis) B. III. 1.

Quoniam apud veteres ex consulta providentia (Elogium dominae T., benefactricis ordinis Praedicatorum) B. X. 14; Append. X.

Quoniam in multis saecularium (Ioh. Nider, tract. ined.) B. III. 15.

Quorumdam librorum gloriosi (Prolog. in Flores Augustini) Append. II.

Rabbi, ubi habitas? . . . Duo tanguntur (Anon. sermones) B. VI. 15.

Rogo vos fr. ut in diem sanctum dominicum (Epist. Christi apocr.) B. VII. 7.

Salva me, domine salvator (Anselmi Cantuar. ? Oratiuncula) B. XI. 6.

Sancte et gloriose confessor Christi Martine (Anselmi Cantuar. ? Oratio) B. XI. 6.

Si egressus ignis . . . Adventum fr. spiritus sancti (Odo, abb. Morimundi, Sermones) B. IX. 22.

Suavis deus universis (Sequentia s. Afrae) B. IX. 18.

Surge aquilo . . . Ego frater inutilis (Hartung de Herwersleyben, Hortus animae) B. V. 17.

Thuregum civitas multis honoribus extas (Laus civitatis Turicensis) F. III. 9.

Veneranda doctoris gentium (Anon. contra Michaelem de Cesena) B. II. 24.

Utrum notitia evidens articulorum (Crafthorn, in I^{um} Sententiarum) B. V. 30.